



PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement de la perte d'autonomie de Haute-Normandie

2014-2018



Juin 2014

Arrêté relatif à l'actualisation du PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie de Haute-Normandie (2014-2018)

Le directeur général,

Vu :

- Le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L 312-5-1, L 312-5-2 et L 313-1, L 313-3, L 313-6, L314-3 ;
- La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment le titre IV, chapitre III article 124 ;
- Le décret du 14 mars 2013 portant nomination de M. Amaury de SAINT-QUENTIN en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie ;
- La circulaire DGCS/DGOS/DGS/DSS/CNSA du 30 août 2013 relative à la mise en œuvre du plan autisme 2013-2017 ;
- La circulaire DGCS/SD5C/DSS/CNSA/2014/94 du 28 mars 2014 relative aux orientations de l'exercice 2014 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées ;
- L'instruction N° DGCS/SD3A/CNSA/2013/405 du 22 novembre 2013 relative au financement des équipes relais et de places nouvelles en établissements et services médico-sociaux spécifiquement dédiées au handicap rare ;
- L'instruction ministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/SRD4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'actions, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3^e plan autisme (2013-2017) ;
- L'arrêté du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie en date du 1^{er} octobre 2010 relatif à la définition des territoires de santé ;
- L'arrêté du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie en date du 7 mars 2012 arrêtant le schéma régional d'organisation de l'offre médico-sociale ;
- L'arrêté du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie du 24 juillet 2013 relatif au PRIAC actualisé pour la période 2013-2017 ;
- Les notifications de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie en date du 5 décembre 2011 et du 13 février 2012, relatives aux autorisations d'engagement de mesures nouvelles et par anticipation – établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées ;
- La notification anticipée de mesures du plan autisme 2013-2017 adressée par la CNSA à l'ARS de Haute-Normandie le 12 décembre 2013 et validée par le CNP le 6 décembre 2013 et en référence à la circulaire DGCS/DGOS/DGS/DSS/CNSA du 30 août 2013 relative à la mise en œuvre du plan autisme 2013-2017 ;

- Les courriers de saisine adressés en date du 23 mai 2014, au président du Conseil Général de l'Eure et au président du Conseil Général de Seine-Maritime pour recueillir leur avis ;
 - Les courriers de saisine adressés en date du 23 mai 2014 au préfet de la région Haute-Normandie, au président du Conseil Régional de Haute-Normandie et aux maires des communes de Haute-Normandie ;
 - L'avis de consultation du PRIAC 2014-2018 publié le 26 mai 2014 au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Haute-Normandie ;
 - L'avis favorable formulé le 17 juin 2014 par la commission des prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
 - L'avis favorable émis par la commission permanente de la conférence régionale de santé et de l'autonomie réunie le 19 juin 2014 ;
 - La présentation, pour information, du PRIAC 2014-2018 à la commission de coordination des prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie lors de sa séance du 20 juin 2014 ;
 - L'avis favorable émis par la commission permanente du Conseil Général de Seine-Maritime lors de sa séance du 7 juillet 2014 ;
 - L'avis favorable émis par la commission permanente du Conseil Général de l'Eure lors de sa séance du 7 juillet 2014.
-

ARRETE

Article 1 :

Les dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2013 portant publication du PRIAC pour la période 2013-2017 sont abrogées.

Le programme Interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie de la région Haute-Normandie 2014-2018 est arrêté conformément au document annexé.

Article 2 :

Le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie de la région Haute-Normandie 2014-2018 est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'Agence Régionale de Santé de la région Haute-Normandie.

La version papier du programme est consultable au siège de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie.

Article 3 :

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 :

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région et des Préfectures de département.

A Rouen, le 28 JUIL. 2014
Le directeur général
Amaury de SAINT-QUENTIN

SOMMAIRE

1.	La poursuite de la mise en œuvre du Projet régional santé	3
1.1.	Parcours de santé des personnes âgées fragiles	3
1.1.1.	Mise en œuvre des orientations du PRS en faveur des personnes âgées fragiles	3
1.1.2.	Bilan chiffré 2013 : 429 places d'ESMS et services expérimentaux installés (près de 4,5 m d'€) ..	7
1.2.	Parcours de santé des personnes en situation de handicap	8
1.2.1.	Mise en œuvre des orientations du PRS en faveur des personnes en situation de handicap.....	8
1.2.2.	Les instances techniques de concertation	16
1.2.3.	Bilan chiffré 2013 : 99 places d'ESMS et services (3 m d'€).....	18
1.3.	dynamique des appels à projets : 260 places d'ESMS autorisés (installation 2013 à 2015)	19
2.	L'actualisation 2014-2018 du PRIAC de Haute-Normandie	21
2.1.	Actualisation du volet personnes âgées	21
2.2.	Actualisation du volet personnes en situation de handicap	22
2.2.1.	Intégration des mesures nouvelles issues du 3 ^e plan autisme et du schéma national handicap rare	22
2.2.2.	Proposition d'ajustement du volet handicap du PRIAC 2014-2018 (hors mesures nouvelles issues des plans nationaux)	26

En 2013, **7,5 millions d'euros de mesures nouvelles** ont permis d'installer près de **530 places** en établissements et services médico-sociaux et de développer des **réponses innovantes**, afin d'organiser les parcours des personnes âgées fragiles et des personnes en situation de handicap et de favoriser prioritairement :

- Le maintien à domicile des personnes âgées fragiles,
- L'inclusion des enfants et adultes en situation de handicap.

L'actualisation du Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2014-2018, déclinaison du projet régional de santé, s'inscrit dans cette dynamique et poursuit la structuration des parcours de vie des personnes âgées fragiles et des personnes en situation de handicap sur les 4 territoires de santé.

➤ **Une nouvelle étape dans la gouvernance :**

- Sur le champ des personnes âgées : un protocole organisant le pilotage des parcours a été signé entre le Département de Seine-Maritime et l'ARS de Haute-Normandie ;
- Sur le champ des personnes en situation de handicap, les travaux des instances techniques de concertation, co-animés avec les Départements, s'étendent à l'organisation des parcours des adultes en situation de handicap ;

En outre, l'ARS favorise la mise en œuvre des orientations du volet personnes âgées et personnes handicapées du PRS dans les contrats locaux de santé signés avec les communes ou communauté de communes ou d'agglomération. 3 nouveaux contrats ont ainsi été signés en 2013.

➤ **L'extension des démarches d'intégration de « l'offre de services » :**

- Sur le secteur des personnes âgées, 2 MAIA supplémentaires seront créées en 2014. Ainsi, la région Haute-Normandie disposera de 8 MAIA ;
- Sur le secteur des personnes en situation de handicap, une expérimentation de la méthode « d'intégration de l'offre de services » sociale, médico-sociale, sanitaire, éducative.. appliquée au champ de l'autisme sera conduite sur le territoire de santé du Havre dès 2014 ; puis étendue dans le Département de l'Eure en 2015.

➤ **Des moyens actualisés au PRIAC en 2014 au regard :**

- des programmations des deux Départements
- de l'intégration de la première tranche de mesures nouvelles notifiées en décembre 2013 à l'ARS de Haute-Normandie et relative à la mise en œuvre de la déclinaison régionale du 3e plan Autisme 2013-2017,
- de l'incorporation des mesures nouvelles relatives à la 2e vague de création de places pour les personnes ayant un handicap rare dont le déploiement s'inscrit dans le cadre de l'inter région sanitaire Nord Ouest.

1. LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET REGIONAL SANTE

1.1.PARCOURS DE SANTE DES PERSONNES ÂGÉES FRAGILES

1.1.1. MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DU PRS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES FRAGILES

Le tableau ci-dessous présente un état d'avancement des travaux conduits en 2012 et 2013 dans le cadre de la mise en œuvre Il dresse également les perspectives d'actions pour 2014 et leur traduction dans l'actualisation du PRIAC.

ORIENTATION DU PRS	ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX (2012-2013)	PERSPECTIVES 2014 (ET ANNÉES À VENIR)
AMÉLIORER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES FRAGILES	<p>Actions portant sur la dénutrition, la souffrance psychosociale des personnes âgées et de leurs aidants, l'activité physique (crédits santé publique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet prévention, promotion de la santé (crédits santé publique) - Prise en compte des personnes âgées à domicile et en établissement dans le cadre du plan « sport santé et bien être »
ORGANISATION DU PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES FRAGILES	<p>Déploiement de dispositifs structurés de coordination des parcours sur les territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'expérimentation interdépartementale sur le territoire d'Elbeuf-Louviers/Le Neubourg : <ul style="list-style-type: none"> ○ installation d'un comité de pilotage (ARS, conseils généraux, médecins libéraux CHI, CH, CLIC) et d'un « tour de table » réunissant les acteurs concernés du territoire, ○ définition d'un plan d'actions, ○ travail sur le diagnostic organisationnel en cours. 	<p>Poursuite de l'expérimentation interdépartementale sur le territoire d'Elbeuf/Louviers/Le Neubourg : structuration du dispositif et mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la gestion de cas sur le territoire d'Elbeuf/Louviers/le Neubourg. - Expérimentation d'un accueil de jour ouvert aux personnes présentant une perte d'autonomie physique pendant un mois (sans reste à charge) suite à une hospitalisation ou secondaire au dépistage d'un risque de chute <p>Appel à candidatures 2014 pour 2 MAIA supplémentaires, dont la MAIA portée par le CHIELVR pré sélectionnée en 2013.</p>

Yvetot, Le Havre)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présélection de la MAIA portée par le CHI Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil ○ Organisation des guichets intégrés sur les territoires MAIA afin d'améliorer l'accueil, l'orientation et l'information offerts aux personnes âgées. ○ Mise en place de la gestion de cas pour l'accompagnement des situations complexes : recrutement de 14,5 ETP de gestionnaire de cas <p>Organisation du dépistage précoce de la fragilité et l'accès aux (ré)évaluations médico-psychosociales par la création de 6 équipes mobiles d'évaluation à domicile associant les CLIC et les hôpitaux sur les territoires de parcours : Le Havre, Evreux, Elbeuf-Louviers, Gisors, Bernay-Pont-Audemer (financement crédits sanitaires)</p>	<p>Poursuite de la montée en charge et du recrutement des gestionnaires de cas : 18,5 ETP</p> <p>Mise en œuvre de l'accord cadre ARS/ Département de Seine-Maritime:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la gouvernance stratégique (ARS/CG76) commune - Révision des rôles et responsabilités des acteurs de la coordination sur le département - Rédaction d'un projet de territoire triennal par territoire MAIA identifiant les actions entreprises pour améliorer l'accès, la qualité et la continuité de l'accompagnement offert aux personnes âgées fragiles. <p>Poursuite du développement de l'offre en faveur du maintien à domicile et de l'aide aux aidants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation de 4 plateformes de répit afin d'apporter une écoute et un soutien aux aidants et une présence à domicile en l'absence de celui-ci. 	<p>Installation de places d'accueil de jour sur les territoires de santé du Havre et de Dieppe suite à l'appel à projet lancé en 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'un appel à projets visant la création d'une offre alternative et de répit sur le territoire de santé du Havre =>
-------------------	---	---	---

FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE	<p>Territoires de Rouen ville/Rouen sud, Bernay/Pont Audemer, Fécamp/Le Havre et Rouen Nord/Dieppe sud</p> <ul style="list-style-type: none"> Lancement et installation de 195 places de SSIAD <ul style="list-style-type: none"> dont 44 places de SSIAD urgence auxquelles s'ajoutent 6 places créées par redéploiement de SSIAD « classique » 	<p>actualisation du PRIAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec le département de Seine Maritime et le Département de l'Eure, mise en place de groupes de travail sur l'organisation des SSIAD et des SAAD. Trois thématiques développées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Optimisation de l'organisation et du fonctionnement des SSIAD ○ Intégration des SSIAD dans le parcours de la personne âgée ○ Définition du périmètre d'intervention des SAAD 	<p>STRUCTURATION DES FILIÈRES DE SOINS GÉRIATRIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement des travaux de structuration des filières de soins gériatriques portées par le CHU de Rouen, le GHII, les CH de Bernay et Pont-Audemer. - Creation d'une équipe mobile de gériatrie au CH de Fécamp. - Renforcement de l'équipe mobile du CH Eure-Seine. <p>AMÉLIORER LA PRISE EN SOINS DES PATHOLOGIES SPÉCIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de places de PASA, d'UHR et équipes spécialisées Alzheimer (ESA) en SSIAD - Labelisation de 8 consultations mémoires (procédure 2012) réparties sur 11 sites principaux et 6 sites de consultations avancées - Création d'une 3^e unité cognitivo-comportementale en <p>Poursuite de l'installation des places autorisées dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012.</p> <p>Et création d'un PASA supplémentaire sur le territoire de proximité de Bolbec-Lillebonne sur un solde de crédits du plan Alzheimer => actualisation du PRIAC</p>
---	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - SSR au GHH afin de favoriser la réinsertion des personnes atteintes de troubles du comportement sévères 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'expérimentation télémédecine avec des EHPAD avec le CHU, le GHH, le CHI Eure-Seine pour la gériatrie et avec les CHS du Rouvray et de Navarre pour la psychiatrie - Rééquilibrage de l'offre en USLD : création d'une USLD au CH de Barentin et au CHI Eure-Seine (Evreux) - Constitution de directions communes : <ul style="list-style-type: none"> o Seine-Maritime : Dieppe-Eu-Le Tréport-Saint-Crespin-Luneray- Saint-Valéry en Caux o Eure : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Andelys, Ecousis, Lyons La Forêt ▪ Bourg-Achard, Pont de L'Arche - Lancement d'un appel à projet visant la création de projets innovants favorisant l'accès en EHPAD des personnes démunies (sur les 4 territoires de santé) Installation de premier dispositif sur le TS du Havre. - Signature d'un protocole ARS/Département de Seine-Maritime/ville du Havre/GHH permettant d'organiser la restructuration de la filière EHPAD du Havre - Identification d'une antenne de l'unité de coordination en oncogériatrie de Basse-Normandie portée par le CHU et le CRLCC 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'un appel à projet conjoint ARS/Département de Seine-Maritime visant la restructuration de l'offre d'hébergement permanent afin de répondre aux besoins des personnes âgées sur l'ensemble du territoire de santé de Dieppe. - Installation de 3 projets innovants favorisant l'accès en EHPAD des personnes démunies (sur les 4 territoires de santé) suite à l'appel à projet organisé en 2013 - Installation de 3 projets innovants favorisant l'accès en EHPAD des personnes démunies (sur les 4 territoires de santé) Installation de premier dispositif sur le TS du Havre. - Identification des travaux à mener permettant le transfert de gestion EHPAD du GHH vers Desaint Jean au 1^{er} janvier 2016 et lancement des marchés pour la reconstruction de 2 EHPAD
	<p>POURSUIVRE L'ADAPTATION DE L'OFFRE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE</p>	

1.1.2. BILAN CHIFFRE 2013 : 429 PLACES D'ESMS ET SERVICES EXPERIMENTAUX INSTALLEES (PRES DE 4,5 M D'€)¹

- 337 places en Seine-Maritime,
- 92 places dans l'Eure.

45 % des places installées sont des places de SSIAD afin de favoriser le maintien à domicile et améliorer les sorties d'hospitalisation conformément aux orientations du PRS. Pour ce faire, un appel à projet a été organisé permettant la création de 195 places de SSIAD par mesures nouvelles. Parmi ces 195 places de SSIAD créées, 44 sont des places de SSIAD urgence auxquelles 6 places créées par redéploiement de SSIAD « classique »

100 % de la programmation de places d'hébergement complet en EHPAD (110 places) et de SSIAD a été installée.

5 services spécifiques ont été créés également dans le cadre de procédures d'appel à projet:

- 1 offre alternative de répit à Maromme ouvert en 2013
- 4 projets permettant l'accès aux EHPAD des personnes démunies sur chacun des territoires de santé (1 ouverture en 2013 sur Le Havre, ouverture en 2014 de Rouen, Evreux et Dieppe).

Un appel à projet relatif à la création de places d'hébergement temporaire dans l'Eure a été infructueux.

¹ Cf. annexe n° 1 tableau présentant le bilan des installations détaillé 2012 et 2013

1.2. PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

1.2.1. MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DU PRS EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ORIENTATION PRS	ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX (2012-2013)	PERSPECTIVES 2014 (ET ANNEES A VENIR)
<p>AMELIORER LA CONNAISSANCE, L'EVALUATION ET L'ORIENTATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation d'un extranet permettant le suivi des orientations et la gestion des listes d'attente par la MDPH 76 - Définition d'indicateurs d'orientation des publics avec autisme par le CRAHN/MDPH 76 et 27 et ESMS - Restitution des études et engagement des préconisations : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un plan d'action améliorant le parcours des enfants présentant des troubles de la conduite et du comportement suite à l'étude ITEP (cf. ci-dessous) • Etude relative au profil accueilli en FAM, MAS, Foyers de vie suite à l'étude régionale • Programme d'actions suite aux préconisations de l'étude relative aux actions de prévention et promotion de la santé (cf. ci-dessous) - Réalisation d'un benchmarking national et international, études données ES 2010 relatif aux personnes handicapées vieillissantes - Réalisation d'un état des lieux dans le cadre de la déclinaison du Plan autisme - Participation de l'ARS aux travaux pilotés par la CNSA sur le suivi des orientations en ESMS 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation du comité de pilotage de l'observatoire régional du handicap au 2^e semestre 2014 - Mise en place par la MDPH 27 et le Département de l'Eure d'un outil informatique permettant la gestion des listes d'attente et le suivi des orientations - Restitution des études suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Etude prospective de l'évolution de 10 professions sur les ESMS en Haute-Normandie (2012-2019) • Etude relative aux inadéquations de prise en charge des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées (cf. ci-dessous) • Publication d'une synthèse et des préconisations relatives à l'étude relative au public accueilli en FAM/MAS et foyers de vie notamment sur l'accès à la prévention-promotion de la santé et aux soins 	

	<p>Mise en œuvre des préconisations suite à l'étude régionale relative aux actions de prévention-promotion de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préconisations : acculturation réciproque, valorisation de la PPS, renforcement de l'accessibilité des informations et ressources, inscription territoriale, renforcement des démarches initiées par les ESMs, soutien, et valorisation des démarches. <p>DEVELOPPER LES ACTIONS DE PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>Ces préconisations et leurs modalités de mise en œuvre ont été présentées aux ESMs lors d'une ½ journée (mai 2013)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un colloque « prévention, promotion de la santé et handicaps » le 13 décembre réunissant des acteurs de la PPS et du handicap. <p>Prise en compte des personnes en situation de handicap à domicile et en établissement dans le cadre du plan « sport santé et bien être »</p> <p>ET ORGANISER L'ACCES AUX SOINS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un groupe de travail par l'IREPS afin de créer un document ressources favorisant le développement de volets prévention/promotion de la santé dans les projets d'établissements des ESMs
	<p></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une commission de coordination des politiques publiques permettant la définition d'un plan d'action régional et notamment : <ul style="list-style-type: none"> o Structurer l'offre de soins : ▪ Mobilisation des pôles et maisons de santé (expérimentation dans le Département de l'Eure) ▪ Intervention des services dans les lieux de vies (ESMS et à domicile) : SSIAD/HAD/équipes mobiles de soins palliatifs ▪ Accès aux soins bucco-dentaires o Accès aux spécialités médicales : mettre en place des expériences innovantes o Accès aux urgences : action nationale visant la définition en 2014 d'un socle de qualité minimale et de protocoles d'accueil spécifiques o Focus sur des publics spécifiques, notamment, autisme (déclinaison du plan national) - Accompagner le vieillissement des personnes handicapées présentant des pertes cognitives (cf. Ci-après) - Actions transversales : <ul style="list-style-type: none"> o formation des acteurs o accessibilité

<p>ORGANISER LES PARCOURS DES ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du cahier des charges régional visant à organiser de manière graduée le repérage, le diagnostic, le soin et l'accompagnement des enfants présentant des troubles des apprentissages sur le TS de Dieppe dans le cadre de l'instance de concertation. Mission confiée au centre de référence du trouble des apprentissages (lettre de mission du DGARS) en lien avec l'ADPEP 76 - Organisation d'un groupe de travail avec les acteurs pour élaborer un projet de territoire - Déploiement d'une action de sensibilisation-formation-conseil des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du parcours dans le département de l'Eure : <ul style="list-style-type: none"> o Participation de l'ARS aux travaux pilotés par le Département de l'Eure en vue de réaliser une cartographie des acteurs et mettre en place des ateliers précoce o Présentation du cahier des charges régional dans le cadre des instances techniques de concertation. Dans un 2^e temps, et sur la base de la cartographie réalisée par le Département 27, organisation de la démarche action de sensibilisation-formation-conseil - Définir des critères communs (groupe de travail MDPH 76, 27, Centre de référence, EN) permettant de graduer la sévérité du trouble et les besoins de l'enfant afin d'harmoniser l'orientation, l'accompagnement – mission confiée au centre de références des troubles des apprentissages
<p>ORGANISER LES PARCOURS DES ENFANTS – ADOLESCENTS PRESENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de l'expérimentation du « dispositif ITEP » en lien avec la Basse-Normandie et piloté par la CNSA : - Développement d'une offre de CMPP sur le territoire déficitaire de Les Andelys-Gaillon, Gisors et Vernon dans le cadre d'un appel à projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'expérimentation “dispositif ITEP” - Développement d'une offre de CMPP sur les territoires déficitaires : <ul style="list-style-type: none"> o Extension d'une offre sur les territoires de proximité de Gournay et Neufchâtel o ouverture du CMPP couvrant les territoires de proximité des Andelys-Gaillon, Gisors et Vernon o Finalisation de l'installation d'un CMPP sur le territoire de santé du Havre o Lancement d'un appel à projet visant la création d'un CMPP couvrant les territoires de proximité de Bernay et Pont-Audemer (territoires déficitaires) => actualisation du PRIAC - Installation des services expérimentaux et du CAFS

	<ul style="list-style-type: none"> - Installation du groupe technique régional ARS/Education nationale relatif à la scolarisation des enfants handicapés, chargé du suivi de la coordination et de l'amélioration de la scolarisation - Expérimentation du dispositif expérimental « passerelle » à partir de septembre 2012 	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit à l'instruction ministérielle de février 2014 relative à la mise en œuvre du 3^e plan autisme. Dispositif co-piloté ARS-Rectorat permettant l'inclusion scolaire et la mise en place d'interventions précoces => actualisation PRIAC (crédits du plan autisme)
AMÉLIORER L'ACCÈS À LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des classes externalisées d'ESMS en établissement scolaire ordinaire et réalisation des bilans annuels - Lancement d'un appel à projet visant la Création de places de SESSAD pour enfants présentant une déficience intellectuelle dans le cadre d'un appel à projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du dispositif expérimental « passerelle » en cours - Installation en septembre 2014 des 30 places de SESSAD Di sur les territoires de proximité de Gournay-Neufchâtel et Elbeuf-Louviers
AMÉLIORER L'INSERTION PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> - Co-portage des politiques d'insertion professionnelle des personnes handicapées avec la DIRECCTE dans le cadre des travaux d'élaboration du PRITH - Pérennisation du centre ressources handicap et professions - Lancement d'un appel à projet permettant la création d'un service expérimental d'insertion professionnelle sur le territoire de santé Rouen-Elbeuf 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation du centre ressources handicap et professions (ARAMIS) - Mise en place du service expérimental d'insertion professionnelle en milieu ordinaire et mise en place d'un COPIL pour accompagner la démarche - Engagement de réflexions dans le cadre des instances de concertation de Dieppe et Rouen-Elbeuf, notamment sur la préparation à la sortie des ESMS et la mise en place de rencontre inter-structures (animation par le centre ressources handicap et professions) - Participation et animation d'un groupe de travail régional sur la thématique temps partiel/séquentiel en ESAT abondant les réflexions national sur l'aide à l'adaptation du secteur protégé (plan de modernisation des ESAT/EA) - Participation aux réflexions de l'observatoire départemental des solidarités de l'Eure portant sur le vieillissement des personnes en ESAT

<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des travaux relatifs à l'organisation de l'accès gradué au diagnostic des personnes avec un trouble du spectre autistique) sur le territoire de santé du Havre <ul style="list-style-type: none"> • cahier des charges régional • Formation de l'équipe de territoriale d'appui au diagnostic de l'autisme (ETADA) – 2^e ligne - Formation au diagnostic des professionnels de 1^{ère} ligne - Autorisation dans le cadre de 2 appels à projet d'une nouvelle offre pour les enfants avec autisme sur les 4 territoires de santé <ul style="list-style-type: none"> ○ 40 places de SESSAD autisme sur les 4 territoires de santé (auxquelles s'ajoutent 4 places créées par redéploiement) <ul style="list-style-type: none"> ○ 4 offres alternative et de répit 	<p>ORGANISER LE PARCOURS DES PERSONNES AVEC AUTISME ET AUTRES TED (ENFANTS ET ADULTES)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par anticipation des mesures nouvelles du 3^e plan autisme, lancement d'un appel à projet relatif à la création de places de SAMSAH en Seine-Maritime. Objectif : disposer d'une équipe de professionnels formée aux recommandations HAS/ANESM sur chaque territoire de santé afin de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle - Mobilisation et accompagnement des établissements ne disposant pas d'un agrément spécifique : <ul style="list-style-type: none"> • Travail CRAHN/MDPH/ESMS afin de définir les critères d'admission des enfants avec autisme et les dispositifs d'appui (articulation avec le sanitaire) • Déploiement des formations par l'équipe pluridisciplinaire régionale de formateurs formés par l'EHESP 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'activité de l'UMOSTED sur la région Haute-Normandie - Poursuite des actions de sensibilisation, conseil, formation des acteurs sanitaires, et médico-sociaux conforme aux recommandations par le CRAHN
	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan d'action régional, déclinaison en Haute-Normandie du 3^e plan autisme 2012-2017, définissant notamment la gouvernance du plan et la mise en œuvre d'une « démarche d'intégration de l'offre de services » qui sera expérimentée dans un 1^{er} temps sur le territoire de santé du Havre => actualisation du PRIAC - Poursuite du développement de l'offre pour les enfants et les adultes avec autisme => actualisation du PRIAC - Création d'une unité d'enseignement en maternelle (cf. volet scolarisation) - Par anticipation des mesures nouvelles du 3^e plan autisme, lancement d'un appel à projet relatif à la création de places de SAMSAH en Seine-Maritime. - Objectif : disposer d'une équipe de professionnels formée aux recommandations HAS/ANESM sur chaque territoire de santé afin de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle - Poursuite des actions en faveur de la sensibilisation des ESMS ne disposant pas d'agrément autisme et bilan de l'action de l'équipe de formateurs régionaux 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du dispositif d'appui aux ESMS <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement d'équipes mobiles de réinsertion sociale sur le territoire de santé du Havre (DAF psychiatrie) • Développement de la télémédecine (programme TISSE) • Organisation d'une formations croisées sanitaire-psychiatrie sur le territoire de santé de Dieppe dans le cadre de l'extension du réseau de réhabilitation psychosocial RéPsyRED 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des actions de formations, dans le département de l'Eure (crédits santé publique) : <ul style="list-style-type: none"> ○ une formation "traditionnelle sur le handicap psychique" mais visant également les échanges de pratiques pour les MAS accueillant des personnes en situation de handicap psychique ○ une formation croisée dans le cadre l'installation du réseau de réhabilitation de l'Eure.
	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'inclusion sociale : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de développement du réseau de réhabilitation psychosociale sur les territoires de santé de Rouen-Elbeuf et Dieppe (RéPsyRED) favorisant la réinsertion sociale par le logement et le travail par la coordination des acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires (crédits FIR) • Crédit d'un réseau de réhabilitation psychosociale dans l'Eure 	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit d'un accueil de jour proposant des modalités d'accompagnement souple en faveur de la réinsertion sociale des personnes en situation de handicap psychique par transformation de places sanitaires sur le territoire de santé de Rouen-Elbeuf => actualisation du PRIAC

<p>AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TRAUMATISEES ET CEREBROLEESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude auprès des établissements de santé et médico-sociaux (notamment dans le cadre de l'étude FAMS-Foyers de vie) et auprès de certaines personnes cérébrolésées à domicile. Objectif : identifier les inadéquations et les personnes en attente de places dans les différentes structures participant à la filière, identifier les besoins spécifiques des personnes à domicile - Installation de places de MAS en internat, d'hébergement temporaire et d'accueil de jour dans le cadre l'extension de la MAS interdépartementale gérée par l'Accueil Saint-Aubin 	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution de l'enquête sur l'ensemble de ses volets permettant l'identification partagée des freins et leviers à la fluidité des parcours des personnes présentant une lésion cérébrale acquise - Proposition d'un plan d'actions : <ul style="list-style-type: none"> o Lancement de groupes de travail sur les thématiques saillantes identifiées par l'enquête (éventuels groupes mixtes sanitaire / médico-social / représentants d'association d'usagers) o Lancement de l'appel à projet relatif à la création de SAMSAH (Cf. supra) identifiant des places dédiées au public cérébroléssé o évolution de l'offre en places de MAS : <ul style="list-style-type: none"> ■ spécialisation d'une unité au sein de la MAS interdépartementale gérée par l'Accueil Saint-Aubin dans le cadre du PRIAC ■ proposition de création d'une MAS implantée dans l'Eure par transformation de crédits sanitaires en crédits médico-sociaux selon la règle de fongibilité asymétrique.
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux à partir d'ES 2010 (connaissance des publics) - benchmarking : <ul style="list-style-type: none"> o à partir des SROMS de différentes régions (analyse des politiques mises en place en faveur des PHV) o identification des projets innovants d'accompagnement <p>FLUIDIFIER LES PARCOURS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES VIEILLISSANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un groupe de travail régional en vue de la modélisation d'un parcours des PHV avec pertes cognitives (lien PA/PH) prenant appui sur le dispositif MALA Modélisation d'un outil de repérage des signes de vieillissement des personnes en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> o Elaboration d'un référentiel régional visant à organiser l'accompagnement des personnes handicapées présentant un vieillissement pathologique prenant appui sur le parcours de vie et de santé de la personne âgée en lien avec les secteurs personnes âgées et personnes handicapées o Elaboration d'un plan de formation des professionnels du champ du handicap et des personnes âgées sur la connaissance mutuelle des deux publics et sur la problématique d'accompagnement des PHV avec troubles cognitifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de la coordination de l'inter-région sanitaire Nord-Ouest (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais) - Rédaction et instruction conjointe de l'appel à candidature permettant la création d'une équipe relais couvrant l'inter-région sanitaire fin 2014 - Développement de l'offre en complémentarité avec les 4 régions dans le cadre de la 2^e vague autorisation => actualisation PRIAC
		<p>HANDICAP RARE (SCHEMA NATIONAL PILOTE PAR LA CNSA)</p>

1.2.2. LES INSTANCES TECHNIQUES DE CONCERTATION

La déclinaison du PRS est mis en œuvre via les travaux conduits au sein des instances techniques de concertation inter-établissements des territoires de santé de Dieppe, du Havre de Rouen-Elbeuf et de l'Eure aujourd'hui animées par l'ARS et les Départements.

Instance technique de concertation	Travaux engagés en 2013	Perspectives 2014
TS Dieppe	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du cahier des charges régional organisant le parcours des enfants présentant des troubles des apprentissages et du langage. - Présentation du plan d'actions en faveur des enfants présentant des troubles psychiques et point sur la mise en place de l'équipe mobile d'appui aux situations complexes en ESMS portée par le CH de Dieppe - Accès à la prévention-promotion de la santé. Restitution de l'étude régionale et rencontre de l'atelier santé ville de Dieppe et du réseau local de promotion de la santé pour engager des coopérations - Engagement d'une réflexion sur l'insertion professionnelle et la mobilisation des ressources du territoire - Suivi du projet de relocalisation et de transformation de l'IME de Rieux – PEP 76 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion professionnelle <ul style="list-style-type: none"> o 1^{ère} réunion en janvier avec les missions locales, Cap emploi, la CCI, GIP FEIPH afin de définir une stratégie en faveur de l'inclusion professionnelle des jeunes o Animation par le centre ressources handicap et professions de réunions inter structures associant le chargé de suivi DASSA du territoire, les chargés d'insertion des ESMS, les enseignants référents, les référents handicap (ou conseillers) des missions locales... - Objectif : améliorer la connaissance des acteurs et construire des partenariats durables, la préparation les jeunes (valorisation des compétences, stages...), la communication auprès des employeurs, développer des modalités innovantes de coopération entre secteur handicap et secteur de l'insertion professionnelle, développer des outils type « portefeuille de compétences » - Organisation des parcours de vie des personnes avec autisme (enfants et adultes) - Accompagnement des enfants pluri-handicapés sur le territoire de santé de Dieppe - Suivi des actions engagées : projet de territoire organisant le parcours des enfants présentant des troubles des apprentissages ; Relocalisation et transformation d'une partie de l'IME Rieux
TS Le Havre (dans les limites du département)	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche diagnostic des structures « Enfance / Jeunesse » sur le territoire du Havre - ITEP : déclinaison des orientations régionales de l'étude sur le territoire du Havre 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes handicapées vieillissantes - Organisation des parcours de vie des personnes avec autisme (expérimentation de l'organisation intégrée de l'offre de services autisme, création d'une table territoriale de l'autisme)

	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution projets d'établissements (ITEP logis St François et UGECAM) - IEM : rapprochement EPAEML/APF Paul Durand Vieil - Mise en place de l'équipe territoriale d'appui au diagnostic de l'autisme (ETADA) - Dispositifs d'appui en santé mentale auprès des ESMS 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur les structures d'accueil temporaire enfants et adultes - Poursuite des travaux en vue d'une organisation coordonnée du parcours des enfants et adolescents TCC
TS Rouen-Elbeuf (dans les limites du département)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic partagé de l'offre d'ESMS existante sur le territoire de santé, définition partagée des enjeux et des travaux à mener - Identification des thématiques de travail retenues pour 2014 : insertion sociale et professionnelle d'une part, problématiques d'accès aux soins somatiques d'autre part 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du groupe de travail sur les problématiques d'accès aux soins somatiques - Identification de travaux à mener sur l'accompagnement des 3-6 ans (enjeu de continuité des parcours) - Présentation du 3^{ème} plan autisme et installation de l'unité d'enseignement en maternelle
Département de l'Eure	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de l'instance technique de concertation en novembre 2013. - Identification des thématiques de travail retenues sur les personnes handicapées vieillissantes et l'accès aux soins somatiques et psychiatriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail sur les PHV en ESAT piloté par le Département 3 réunions de travail réalisées au 1^{er} trimestre et présentation des travaux au COPIL de l'Observatoire des solidarités du Département de l'Eure en avril. - Lancement du groupe de travail « l'accès aux actions de prévention-promotion de la santé et accès aux soins des personnes en situation de handicap» - Lancement du groupe de travail « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages » piloté par la PMI – 1^{ère} réunion du COPIL en mars - Lancement du groupe travail au plan d'actions ITEP dans l'Eure - Lancement des travaux relatifs à la déclinaison du plan régional autisme

1.2.3. BILAN CHIFFRE 2013 : 99 PLACES D'ESMS ET SERVICES (3 M D'€)

➤ **Installation de places d'ESMS en 2013 en faveur des enfants en situation de handicap :**

- 30 places d'ESMS et finalisation d'un CMPP et d'un CAMSP en Seine-Maritime
- 17 places dans l'Eure.

L'année 2013 a été marquée par :

- La finalisation d'installations : le CAMSP de l'EPAEML pour enfants présentant une surdité et le CMPP Kergomard sur le territoire de santé du Havre, et des places de SESSAD en Seine-Maritime et dans l'Eure ;
- L'anticipation des besoins du Plan autisme par le lancement de deux appels à projets visant la création de places de SESSAD et d'une offre alternative et de répit sur 4 territoires de santé. Dès le 2^e semestre 2013, 20 places de SESSAD (dont 4 par transformation de l'offre) ont été installées dans l'Eure et sur le territoire de santé de Dieppe ;
- Le lancement d'appels à projets pour les enfants présentant des troubles psychiques (CMPP, internat ITTEP, CAFS, service expérimental). Ces moyens seront installés dans les années à venir (cf. 1.2 Appels à projets)

➤ **Installation de places d'ESMS en 2013 en faveur des adultes en situation de handicap**

- 51 places en Seine-Maritime,
 - 1 place dans l'Eure.
- 83 % des places installées sont des places d'hébergement complet en foyer d'accueil médicalisé afin de répondre aux problématiques de vieillissement et de handicap psychique de la population.
- Le centre ressources régional handicap et professions porté par ARAMIS a été pérennisé afin d'améliorer les parcours d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

1.3. DYNAMIQUE DES APPELS A PROJETS : 260 PLACES D'ESMS AUTORISES (INSTALLATION 2013 A 2015)

De nombreux appels à projets dans le champ des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (enfants et adultes) ont été lancés en 2013 permettant la création de 260 places ESMS et de services expérimentaux sur 2013 et 2014.

Cette nouvelle offre permet d'améliorer la couverture des besoins sur l'ensemble du territoire de la Haute-Normandie.

7 commissions appel projets ont été réunies, dont une conjointe avec le Département de l'Eure. Près de 50 dossiers déposés par des porteurs de projets ont été instruits.

Seul un appel à projet portant sur la création de places d'hébergement temporaire pour personnes âgées n'a pas conduit à l'autorisation de nouvelles structures. Les moyens ont été réintroduits dans le PRIAC 2014-2018.

ESMS pour personnes en situation de handicap	Déficience	Places/moyens	Calendrier d'ouverture prévisionnel	Montants
Enfants				
SESSAD (76 et 27)	Autisme	40	2013-2014	1 000 000 €
Service expérimental : offre de répit et alternative (76 et 27)	Autisme	4 services sur les 4 territoires de santé	2013-2014	175 000 €
CMPP (27)	Troubles psychiques, TSLA, autisme	6700 actes	2014	683 513 €
Adultes				
MAS interdépartementale	Polyhandicap	23	2015	1 850 000 €
Total				3 708 513 €

ESMS pour personnes âgées	Places/moyens	Calendrier d'ouverture prévisionnel	Montants
SSIAD (76 et 27)	148	2013	1 776 000 €
SSIAD urgence (76 et 27)	39	2013	468 000 €
Services expérimental pour personnes démunies (76 et 27)	4 services sur les 4 territoires de santé	2013-2014	180 000 €
Hébergement temporaire (27)	10	Pas de projet retenu.	
Total			2 424 000 €

Fin 2013, 5 appels à projets ont été publiés. Ils seront étudiés dans le cadre de commissions d'appels à projets réunies en 2014.

Ils portent sur la création de :

- 30 places de SESSAD pour enfants déficients intellectuels dans l'Eure et la Seine-Maritime (ouverture prévisionnelle : 2014)
- 20 places de FAM (ouverture prévisionnelle : 2016)

- 35 places de service d'accompagnement expérimental, centre d'accueil familial spécialisé et 13 places d'internat en ITEP pour des enfants présentant des troubles psychiques (ouverture prévisionnelle : 2014 et 2016)
- Un service expérimental d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap sur le TS de Rouen-Elbeuf (ouverture prévisionnelle : 2014)
- 16 places d'accueil de jour pour personnes âgées sur les territoires de santé de Dieppe et du Havre (ouverture prévisionnelle : 2014)

2. L'ACTUALISATION 2014-2018 DU PRIAC DE HAUTE-NORMANDIE

Le PRIAC fait l'objet d'une actualisation en 2014 afin d'affiner la programmation, au regard

- des travaux de mise en œuvre du PRS et de la programmation des Départements,
- de l'intégration dans le champ des personnes âgées des crédits délégués dans le cadre l'achèvement du plan Alzheimer,
- de l'incorporation de la première vague de crédits notifiés pour mettre en œuvre le 3e plan autisme et des orientation régionales définies dans le cadre du plan régional d'actions,
- de l'intégration des crédits permettant d'autoriser des ESMS en faveur des personnes en situation de handicap rare conformément au schéma national piloté par la CNSA,
- des suites d'appels à projets infructueux ou partiellement infructueux.

Les grandes priorités d'actions demeurent inchangées :

- la reduction des inégalités sociales et territoriales de l'offre de santé,
- le développement de l'accès et du maintien en lieu de vie ordinaire des personnes âgées et handicapées (services d'accompagnement favorisant l'accès au logement, scolarisation, formation, travail ...),
- l'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap,
- le renforcement d'une offre adaptée pour des personnes avec autisme et troubles envahissants du développement, un handicap psychique ou atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

2.1. ACTUALISATION DU VOLET PERSONNES AGEES

La programmation des mesures s'inscrit dans la poursuite de la programmation établie depuis 2012. Elle comprend néanmoins des ajustements liés à des opérations de restructurations immobilières entraînant des reports d'installations d'hébergement complet et temporaire (ex. EHPAD de Conches en Ouche, de Pont-Audemer...)

Concernant le territoire de santé de Dieppe, un appel à projet conjoint avec le Département de Seine-Maritime sera organisé afin de restructurer l'offre d'hébergement dans le cadre d'un projet de territoire répondant aux besoins des personnes âgées,

Ainsi, l'actualisation du PRIAC prend en compte :

- un solde de crédits accordé à l'ARS de Haute-Normandie dans le cadre de la finalisation du Plan Alzheimer (109 886 €) ;
- les résultats des appels à n'ayant pas donné lieu à l'autorisation d'ESMS (10 places d'hébergement temporaire dans l'Eure, 10 places d'accueil de jour sur le territoire de santé du Havre) et dont les moyens sont reprogrammés.

Ces moyens permettent :

- de redistribuer, en concertation avec le Département de l'Eure, 10 places d'hébergement temporaire
- d'organiser un appel à projet visant la création d'une offre alternative et/ou de répit, comportant notamment une offre d'accueil de jour et, répondant aux besoins du territoire de santé du Havre dès 2014

- de créer un PASA supplémentaire sur le territoire de proximité de Bolbec-Lillebonne. La création de ce PASA « libère » 6 places d'accueil de jour dont les moyens sont maintenus sur le territoire de santé du Havre et intégrés à l'appel à projet permettant la création d'une offre alternative et/ou de répit.

2.2. ACTUALISATION DU VOLET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

2.2.1. INTEGRATION DES MESURES NOUVELLES ISSUES DU 3^E PLAN AUTISME ET DU SCHEMA NATIONAL HANDICAP RARE

➤ Montant des mesures nouvelles allouées à la Haute-Normandie

3^E PLAN AUTISME 2012-2017

La circulaire du 30 août 2013 relative à la mise en œuvre du plan autisme, établit une pré-notification indicative des crédits alloués aux ARS.

Le montant prévisionnel de l'autorisation pour l'ARS de Haute-Normandie est fixé à 5 423 907 € (hors création de 2 unités d'enseignements).

Une première tranche d'autorisations d'engagement a été notifiée à l'ARS le 6 décembre 2013 pour un montant de **3 660 589 € échelonnée en crédits de paiement de 2014 à 2017** et incluant la création de 2 unités d'enseignements.

SCHEMA NATIONAL HANDICAP RARE

L'instruction du 22 novembre 2013 de la DGCS et de la CNSA fixe, notamment, le cadre de référence pour la seconde vague d'autorisation des projets de création de places en établissements et services à projet spécifique handicaps rares et détermine une enveloppe pour l'inter région sanitaire Nord-ouest (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais), échelon opérationnel de mise en œuvre de la politique nationale, d'un montant de 3 336 498 €.

Cette enveloppe est répartie entre les 4 régions sur la base du poids de la population. Le PRIAC 2014-2018 intègre donc une enveloppe **de 661 668 € échelonnée sur les exercices 2015 et 2016**.

➤ **Politique régionale de santé en faveur des personnes avec un trouble du spectre autistique**

Conformément au 3e Plan national autisme et aux instructions ministérielles, un comité de pilotage autisme a été constitué. Il est composé de différents collèges : usagers, établissements et services medico-sociaux, secteur sanitaire hospitalier et libéral, experts, CRSA, institutions... Un état des lieux régional a été réalisé permettant de définir un plan régional d'actions.

Ce plan, validé le 17 juin 2014 fixe 8 axes forts :

1. Organiser la gouvernance de la politique régionale en faveur des personnes avec un trouble du spectre autistique (TSA)
2. Organiser le repérage des troubles, l'accès au diagnostic des personnes ayant un TSA (enfants et adultes)
3. Organiser les interventions le plus précocelement possible des personnes ayant un TSA (enfants et adultes)
4. Favoriser l'inclusion scolaire et l'insertion professionnelle
5. Accompagner tout au long de la vie
6. Organiser l'accès aux soins (psychiatriques et somatiques) des personnes avec un TSA
7. Soutenir et associer les familles
8. Former l'ensemble des acteurs à l'autisme

L'état des lieux régional et plan détaillé sont accessibles sur le site internet de l'ARS².

De multiples travaux engagés par l'ARS et le CRAHN depuis plus de 10 ans ont permis d'engager de nombreuses actions en faveur de ce public : développement de l'offre médico-sociale, formation des professionnels sociaux, éducatifs, sanitaires, médico-sociaux, définition d'une organisation graduée de l'accès au diagnostic...

Désormais, un des enjeux majeurs est d'organiser le parcours de vie et de santé des personnes avec autisme (depuis le repérage, le dépistage, la prise en soins (psychiatrique, somatique, rééducative), l'accompagnement médico-social) afin de favoriser l'inclusion des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme le plus précocelement possible.

L'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs, de l'insertion professionnelle, des loisirs, collectivités territoriales... doivent donc être mobilisés et fédérés.

Aussi, l'ARS de Haute-Normandie souhaite t-elle déployer une démarche d'intégration de « l'offre de services » intervenant auprès des personnes avec autisme. Une expérimentation est engagée sur le territoire de santé du Havre (dans les limites du département de Seine-Maritime) afin de définir un schéma de fonctionnement qui sera ensuite déployée sur les 2 autres territoires de parcours de vie des personnes avec un trouble du spectre autistique. Le cabinet Alcimed est mandaté pour mener ce travail (cf. méthodologie accessible sur le site internet de l'ARS)

² Plan régional d'action : <http://www.ars.haute-normandie.sante.fr/Autisme-Plan-regional-d-acti.174025.0.html>

En cohérence avec les orientations du plan national, les priorités de financement sont les suivantes :

- Structurer les parcours de vie depuis l'organisation du dépistage, la coordination des interventions (démarche d'intégration de l'offre de services) et favoriser l'inclusion en milieu ordinaire ;
- Organiser les interventions précoces suite à l'annonce du diagnostic : financement des 2 unités d'enseignements en maternelle, renfort des CAMSP et CMPP ;
- Renforcer les ESMS sur la base d'un outil national en cours d'élaboration ;
- Développer l'offre en faveur des adultes : création de places de MAS dans l'Eure et la Seine-Maritime, création d'une offre de SAMSAH dans l'Eure.

SYNTHESE DES MOYENS DU PLAN REGIONAL D'ACTIONS AUTISME

	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Rappel moyens fléchés PRIAC 2013-2017 - 40 places de SESSAD - 4 offres alternatives/répit - Extension de BBulles	440 000	735 000	584 400			1 759 400 €
Crédits redéployés sur autorisation d'engagement 2012			44 711	45 000		89 711 €
1 ^{ère} tranche d'autorisation d'engagement du plan autisme notifiée en décembre 2013		256 703	708 204	686 157	2 009 525	3 660 589 €
	440 000	991 703	1 337 315	731 157	2 009 525	5 509 700 €

Vous trouverez ci-après, le tableau détaillé de la programmation (tableau n°2) de l'offre médico-sociale pour les personnes présentant un trouble du spectre autistique.

A ces moyens médico-sociaux, des moyens de la dotation annuelle de psychiatrie doivent être mobilisés afin de constituer des équipes pluridisciplinaires de diagnostic, ETADA (équipe territoriale d'appui au diagnostic de l'autisme). Une première ETADA a été créée sur Le Havre.

Deux autres ETADA seront créées sur la durée du plan d'action régional sur les 2 autres territoires de parcours de vie suivants:

- Département de l'Eure (financement prévisionnel en 2015 sous réserve des moyens de la DAF)
- Territoires de santé de Dieppe et de Rouen-Elbeuf (dans les limites du département). Le financement de cette ETADA est également conditionné aux moyens disponibles dans le cadre de la DAF psychiatrie.

Par ailleurs, l'ETADA du Havre posant uniquement des diagnostics pour les enfants, une extension de son activité aux adultes devra être mise en œuvre.

➤ Schéma national handicap rare

La notion de handicap rare (HR) définie par l'article D312-194 du CASF se caractérise par :

- La rareté des publics concernés (moins d'1 cas sur 10 000)
- La rareté des combinaisons de déficience qu'elle inclut
- La rareté et complexité des techniques à mettre en œuvre pour apporter une réponse aux situations

Au regard de ces trois types de rareté, le schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2009-2013 identifie l'échelon national (CNSA) comme l'échelon pertinent de pilotage et l'échelon interrégional Nord-Ouest (Nord Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie et Basse-Normandie).comme l'échelon pertinent de mise en œuvre opérationnelle.

En effet, les différentes situations de handicap liées à ces combinaisons de déficience mettent en évidence les limites des seules modalités d'intervention et d'organisation traditionnelles des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. En effet : la rareté et la complexité des techniques d'accompagnement, de compensation, d'intervention à offrir en réponse à ces situations a pour conséquence le fait qu'aucun des acteurs concernés ne peut, isolément, apporter l'ensemble des réponses pertinentes

Une première vague d'autorisation par la CNSA d'ESMS a permis la création d'une future MAS qui sera implantée à Amiens (ouverture prévisionnelle en 2015).

L'instruction du 22 novembre 2013 de la DGCS et de la CNSA poursuit la dynamique engagée et fixe:

- la création d'équipes relais en inter-région sanitaire afin de déployer une organisation intégrée de l'offre de service intervenant auprès des personnes en situation de handicap rare.
Pour ce faire, un appel à candidature a été lancé par les 4 ARS visant la création d'une seule équipe relais comportant des correspondants locaux dans chacune des régions afin de garantir une couverture territoriale (cf. cahier des charges accessible sur le site internet)³. Une enveloppe de 400 000 € a été pré notifiée à l'inter-région sanitaire. Cette enveloppe sera administrée par l'ARS où le siège de l'équipe relais sera implanté.
- le cadre de référence pour la seconde vague d'autorisation des projets de création de places en établissements et services à projet spécifique handicaps rares.
Les projets d'ESMS retenus dans le cadre d'extensions non importantes ou d'appels à projets par les 4 ARS s'inscriront dans une recherche de complémentarité de l'offre (public, handicap). Les premiers travaux conduits en interrégion sanitaires ont permis de définir un développement de l'offre en faveur des enfants en situation de handicap rare en Haute-Normandie.

	2015	2016	Total
Enveloppe handicap rare	350 000 €	311 668 €	661 668 €

³ http://www.ars.haute-normandie.sante.fr/fileadmin/HAUTENORMANDIE/rubriques/ActeursEnSante/appel_a_projets_a_candidature/2014/handicap_rare/cahier_des_charges.pdf

2.2.2. PROPOSITION D'AJUSTEMENT DU VOLET HANDICAP DU PRIAC 2014-2018 (HORS MESURES NOUVELLES ISSUES DES PLANS NATIONAUX)

CREDITS INSCRITS AU PRIAC 2013-2017 A REAFFECTER		
Typologie	Places	Montant
Seine-Maritime		
SAMSAH	-22 sur un total de 169 places initialement prévues	352 000 €
SESSAD pour déficient intellectuel	-1	17 775 €
Eure		
SAMSAH	-14 sur un total de 54 places initialement prévues	224 000 €
FAM	-75	1 875 000 €
TOTAL		2 468 775 €

PROPOSITION DE REAFFECTATION DE CREDITS AU PRIAC 2014-2018		
Typologie	Places	Montant
Région		
Consolidation des moyens de la MAS inter-départementale		335 849 €
Seine-Maritime		
ITEP PEP 76 TS Dieppe – internat	+5	275 000 €
Internat en IME TS Le Havre – internat	+9	450 000 €
Section poly ou pluri-handicap - TS Dieppe (4 pl en mesures nouvelles et transformation de l'offre)	+4	197 000 €
SESSAD TSLA – TS le Havre, Rouen-Elbeuf	+ 20	358 180 €
Intervenants pivot autisme		59 808 €
Eure		
CMPP pour couvrir les besoins de l'Ouest du département de l'Eure Pont-Audemer notamment	+5 000 actes	495 000 €
SESSAD TSLA	+15	268 035 €
Intervenant pivot Autisme		29 904 €
TOTAL		2 468 775 €

Le redéploiement de moyens programmés au PRIAC 2013-2017 dans le cadre de l'actualisation 2014 permet de :

- De consolider les moyens et garantir le fonctionnement de la future MAS inter-départementale de gérée par l'Accueil Saint-Aubin et du futur ITEP porté par l'ADPEP 76 qui sera implanté sur le territoire de santé de Dieppe ;
- d'améliorer l'accompagnement des enfants déficients intellectuels avec troubles associés, par la création d'un internat ouvert 365 jours par an sur le territoire de santé du Havre (dans les limites du département) ;
- d'améliorer l'accompagnement des enfants ayant un trouble spécifique du langage et des apprentissages sur l'ensemble des territoires de santé en lien avec la mise en œuvre du cahier des charges régional organisant les parcours de vie de ce public⁴ ;
- de rééquilibrer l'offre sur les territoires et de favoriser les prises en charge et accompagnement des enfants présentant des troubles psychiques, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou un trouble du spectre autistique par la création d'un CMPP couvrant les territoires de proximité de Bernay et Pont-Audemer ;
- compléter les moyens du 3^e plan autisme en terme d'intégration de l'offre de services et plus précisément, des professionnels en charge d'une mission « d'intervenants pivots » sur les 3 territoires de parcours de vie des personnes avec autisme définis dans le projet régional d'action de Haute-Normandie.

⁴ Cf. Site internet : <http://www.ars.haute-normandie.sante.fr/Troubles-specifiques-du-langag.172454.0.html>

Tableau n° 1 présentant la programmation de l'offre en faveur des personnes âgées déclinée sur la durée du PRIAC 2014-2018

Région	EHPAD	CE	Territoire	PL.	montant	Autorisation	2014		2015		2016		2017		2018		Total			
							Installation/CP		Installation/CP		Installation/CP		Installation/CP		Installation/CP					
							Places	Montant	Places	Montant	Places	Montant	Places	Montant	Places	Montant				
Seine-Maritime	EHPAD						156	1 516 600 €	0	0 €	8	76 800 €	36	348 023 €	0	0 €	200	1 941 423 €		
Eure	EHPAD Maurois	E	TP Elbeuf-Louviers	26	249 600 €	30/03/2010	26	249 600 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	26	249 600 €		
	EHPAD Duclair Archipel	E	TP Rouen	10	96 000 €	08/06/2012	10	96 000 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	10	96 000 €		
	EHPAD Saint-Just	E	TP Le Havre	11	105 600 €	21/12/2009	11	105 600 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	11	105 600 €		
	EHPAD La Mare au Clerc	E	TP Le Havre	20	211 000 €	30/04/2009	20	211 000 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	20	211 000 €		
	EHPAD Les Charmettes	E	TP Le Havre	1	9 600 €	19/09/2013	1	9 600 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	1	9 600 €		
	Opération de restructuration	E	TS Dieppe	28	271 223 €		0	0 €	0	0 €	0	0 €	28	271 223 €	0	0 €	28	271 223 €		
							52	499 200 €	0	0 €	8	76 800 €	8	76 800 €	0	0 €	68	652 800 €		
Seine-Maritime	EHPAD Les Feuillans	E	TP Evreux	29	278 400 €	18/04/2009	22	211 200 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	22	211 200 €		
	EHPAD Ecousis	E	TP LA-Gaillon	30	288 000 €	23/07/2008	30	288 000 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	30	288 000 €		
	EHPAD Le Chêne au Loup - Concess en ouche	E	TP Evreux	8	76 800 €	18/06/2010	0	0 €	0	0 €	0	0 €	8	76 800 €	0	0 €	8	76 800 €		
	EHPAD Pt-Audemer	E	TP Pt-Audemer	8	76 800 €	11/01/2010	0	0 €	0	0 €	8	76 800 €	0	0 €	0	0 €	8	76 800 €		
Eure	HEBERGEMENT TEMPORAIRE						45	515 115 €	8	91 576 €	4	45 788 €	3	34 341 €	0	0 €	60	686 820 €		
	EHPAD Duclair l'Archipel	E	TP Rouen	4	45 788,00 €	01/09/2009	4	45 788 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	40	45 788 €		
	EHPAD O Village	E	TP Dieppe	5	57 235 €	30/04/2009	5	57 235 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	5	57 235 €		
	EHPAD Saint-Just	E	TP Le Havre	2	22 894 €	21/12/2009	2	22 894 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	22 894 €		
	EHPAD La Marc au Clerc	E	TP Le Havre	12	137 364 €	30/04/2009	12	137 364 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	12	137 364 €		
	EHPAD Maurois	E	TP Elbeuf-Louviers	4	45 788 €	20/03/2010	4	45 788 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	4	45 788 €		
	EHPAD Grainville la teinturière	E	TP Fécamp	2	22 894,00 €	05/03/2012	2	22 894 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	22 894 €		
	HT-EHPAD CHI Elbeuf	E	TP Elbeuf-Louviers	9	103 023,00 €		9	103 023 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	9	103 023 €		
Seine-Maritime	HT-EHPAD La Feuillie	E	TP Goumay	2	22 894,00 €	18/06/2013	2	22 894 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	22 894 €		
	Hébergement temporaire	E	27	10	114 470 €		3	34 341 €	7	80 129 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	10	114 470 €		
	EHPAD Ecousis	E	TP LA-Gaillon	2	22 894 €	23/07/2008	2	22 894 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	22 894 €		
	EHPAD Pt-Audemer	E	TP Pt-Audemer	4	45 788 €	11/01/2010	0	0 €	0	0 €	4	45 788 €	0	0 €	0	0 €	4	45 788 €		
	HT-EHPAD - opération de restructuration Conches	E	TP Evreux	3	34 341 €		0	0 €	0	0 €	0	0 €	3	34 341 €	0	0 €	3	34 341 €		
Eure	EHPAD Pt de l'Arche	E	TP Elbeuf-Louviers	1	11 447 €		0	0 €	1	11 447 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	1	11 447 €		
	ACCUEIL DE JOUR						22	238 151 €	12	130 872 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	34	369 023 €		
	EHPAD Duclair	C	TP Rouen	6	65 436 €	01/09/2009	6	65 436 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	22	238 151 €		
Seine-Maritime	EHPAD Saint-Just	C	TP Le Havre	10	109 060 €	21/12/2009	10	109 060 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	10	109 060 €		
	AJ - EHPAD	C	TS Dieppe	6	63 655 €		6	63 655 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	6	63 655 €		
	PROJET INNOVANT et OFFRE ALTERNATIVE DE REPIT						2	299 262 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	299 262 €		
Eure	ACCUEIL DE JOUR						2	254 262 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	254 262 €		
	Projet innovant démunis CHU	C	TS Rouen-Elbeuf		45 000 €	24/10/2013	0	45 000 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	45 000 €		
	Projet innovant démunis CH Dieppe	C	TS Dieppe		45 000 €	24/10/2013	0	45 000 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	45 000 €		
	Offre alternative de repit +10 places Accueil de Jour	C	TS Le Havre		55 202 €		0	55 202 €									0	55 202 €		
	R	TS Le Havre			63 798 €		0	0 €									0	0 €		
	C	TS Le Havre			109 060 €		10	109 060 €									10	109 060 €		
	Projet innovant démunis EHPAD Azemis	C	TS Evreux-Vernon		45 000 €	24/10/2013	0	45 000 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	45 000 €		

Suite de la programmation de l'offre en faveur des personnes âgées : PASA

Région	C/E	Témoire	PL	montant	Autorisation	2014		2015		2016		2017		2018		Total			
						Installation/CP		Installation/CP		Installation/CP		Installation/CP		Installation/CP					
						Places	Montant	Places	Montant	Places	Montant	Places	Montant	Places	Montant				
Seine-Maritime	PASA					144	656 208 €	0	0 €	14	63 798 €	12	54 684 €	0	0 €	170	774 690 €		
Seine-Maritime	PASA - EHPAD La Mare au Clerc	C	TP Le Havre	12	54 684 €	25/07/2012	12	54 684 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	62	282 534 €	
Seine-Maritime	PASA - EHPAD HL Gourmay	C	TP Gourmay	12	54 684 €	labelisé	12	54 684 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	12	54 684 €	
Seine-Maritime	PASA - EHPAD CH St Valéry en Caux	C	TP Dieppe	12	54 684 €	23/01/2013	12	54 684 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	12	54 684 €	
Seine-Maritime	PASA - EHPAD Saint Just Le Havre	C	TP Le Havre	12	54 684 €	03/05/2013	12	54 684 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	12	54 684 €	
Seine-Maritime	PASA - EHPAD Notre Dame de Gravenchon	C	TP Bolbec-Lillebonne	14	63 798 €		14	63 798 €									14	63 798 €	
Eure	PASA - EHPAD CH Bernay	C	TP Bernay	12	54 684 €	20/05/2011	12	54 684 €	0	0 €	14	63 798 €	12	54 684 €	0	0 €	108	492 156 €	
Eure	PASA - EHPAD HL Sat-Jacques - Les Andelys	C	TP LA-Gaillon	14	63 798 €	16/03/2012	14	63 798 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	14	63 798 €	
Eure	PASA - EHPAD Jardin d'Andelle - Pierriers sur Andelle	C	TP Rouen	14	63 798 €	19/06/2012	14	63 798 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	14	63 798 €	
Eure	PASA - EHPAD - HL Rugles	C	TP Vemeuil	14	63 798 €	labelisé	14	63 798 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	14	63 798 €	
Eure	PASA - EHPAD Ecousis	C	TP LA-Gaillon	14	63 798 €	11/12/2012	14	63 798 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	14	63 798 €	
Eure	PASA - EHPAD Le Vaudreuil Les rivalières	C	TP Elbeuf-Louviers	14	63 798 €	11/12/2012	14	63 798 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	14	63 798 €	
Eure	PASA - EHPAD Pont Audemer	C	TP Pt-Audemer	14	63 798 €					0	0 €	14	63 798 €	0	0 €	14	63 798 €		
Eure	PASA - EHPAD Conches en Ouche	C	TP Evreux	12	54 684 €					0	0 €	0	0 €	12	54 684 €	0	0 €	12	54 684 €
	TOTAL SROMS			370	3 225 336 €		20	222 448 €		26	186 386 €	51	437 048 €	0	0 €	467	4 071 218 €		
SEINE-MARITIME				234	2 250 227 €		0	0 €		0	0 €	28	271 223 €	0	0 €	262	2 521 450 €		
EURE				136	975 109 €		20	222 448 €		26	186 386 €	23	165 825 €	0	0 €	205	1 549 768 €		

Tableau n° 2 présentant la programmation de l'offre en faveur des enfants et adultes avec autisme sur la durée du PRIAC 2014-2018 (crédits du 3^e plan autisme et redéploiement issu des AE 2012 pour CP 2015 et 2016)

Région	Creaext	Territoire	Déf- ci- ence	Capacité totale	Montant total	Autorisation	2014		2015		2016		2017		TOTAL 2014-2017			
							installations/CP		Installations/CP		Installations/CP		Installations/CP		Pl.			
							Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant		
Seine-Maritime	Intégration de l'offre de services enfants et adultes							104 000 €	0	74 711 €	0	105 001 €	0	0 €		283 712 €		
Seine-Maritime	Pilote CRAHN	C	Région	autisme	1 ETP	74 000 €		74 000 €									74 000 €	
Seine-Maritime								30 000 €	44 711 €	0	75 097 €		0 €				149 808 €	
Eure	Intervenant pivot	C	TS Rouen-Elbeuf	autisme	2 ETP	89 904 €			29 904 €		60 000 €						89 904 €	
Eure	Intervenant pivot (TS Le Havre dans les limites du département)	C	TS Le Havre	autisme	1,5 ETP	59 904 €		30 000 €	14 807 €		15 097 €						59 904 €	
Eure	Intervenant pivot	C	27	autisme	1,5 ETP	59 904 €			30 000 €	0	29 904 €						59 904 €	
Seine-Maritime	Renforcement intervention précoce CAMSP/CMPP								135 000 €		135 000 €						270 000 €	
Seine-Maritime									90 000 €		90 000 €						180 000 €	
Seine-Maritime	CAMSP/CMPP (dans les limites du département)	C	TS Le Havre	autisme	2 ETP	90 000 €			90 000 €								90 000 €	
Seine-Maritime	CAMSP/CMPP (dans les limites du département)	C	TS Rouen-Elbeuf	autisme	2 ETP	90 000 €					90 000 €						90 000 €	
Eure									45 000 €		45 000 €						90 000 €	
Eure	CAMSP/CMPP		27	autisme	2 ETP	90 000 €			45 000 €		45 000 €						90 000 €	
Seine-Maritime	SESSAD AUTISME						2	59 370 €	9	263 204 €	13	389 814 €	0			24	712 388 €	
Seine-Maritime							2	59 370 €	7	220 649 €	11	313 639 €					593 658 €	
Seine-Maritime	SESSAD Autisme 76/AMER	E	TS Rouen-Elbeuf	autisme	9	267 147 €			2	56 557 €	7	210 590 €					267 147 €	
Seine-Maritime	SESSAD - CCAS Yvetot	E	TP Yvetot	autisme	1	29 683 €			1	29 683 €							29 683 €	
Seine-Maritime	SESSAD - APEI Dieppe	E	TS Dieppe	autisme	3	89 048 €			3	89 048 €							89 048 €	
Seine-Maritime	SESSAD - Ligue Havraise-ALPEAIH	E	TS Le Havre	autisme	7	207 781 €		2	59 370 €	1	45 362 €	4	103 049 €				207 781 €	
Eure							0	0 €	2	42 555 €	2	76 175 €					118 730 €	
Eure	SESSAD APEER-APEI	E	TS Evreux-Vernon		4	118 730 €			2	42 555 €	2	76 175 €					118 730 €	
Seine-Maritime	Unité d'enseignement						7	93 333 €	7	280 000 €	0	0 €	0	0 €		14	373 333 €	
Seine-Maritime							7	93 333 €		186 667 €							280 000 €	
Eure	UE - IME L'Escale Autism 76	E	TS Rouen-Elbeuf	autisme	7	280 000 €		7	93 333 €		186 667 €							280 000 €
Eure							0	0 €	7	93 333 €							93 333 €	
Eure	UE de L'Eure	E	27	autisme	7	280 000 €			7	93 333 €							93 333 €	
Seine-Maritime	Renforcement ESMS						0	0 €	0	0 €	0	101 343 €	0	149 525 €			250 868 €	
Seine-Maritime	Renforcement ESMS		Région	autisme		250 868 €						101 343 €		149 525 €			250 868 €	
Seine-Maritime	MAS						0	0 €	0	0 €	0	0 €	20	1 860 000 €			1 860 000 €	
Seine-Maritime							0	0 €	0	0 €	0	0 €	10	930 000 €			930 000 €	
Eure	MAS	E	TS Rouen-Elbeuf	autisme	10	930 000 €							10	930 000 €			930 000 €	
Eure	MAS	E	27	autisme	10	930 000 €			0	0 €	0	0 €	10	930 000 €			930 000 €	
	TOTAL ENFANTS						9	256 703 €	16	752 915 €	13	731 158 €	20	2 009 525 €	58	3 750 301 €		
	SEINE-MARITIME						9	182 703 €	7	542 027 €	11	478 736 €	10	930 000 €	37	2 133 466 €		
	EURE						0	0 €	9	210 888 €	2	151 079 €	10	930 000 €	21	1 291 967 €		

Tableau n° 3 présentant la programmation de l'offre en faveur des enfants en situation de handicap déclinée sur la durée du PRIAC 2014-2018 (hors crédits du 3^e plan autisme)

	Créateur	Territoire	Déficience	Capacité totale	Montant total	Autorisation	2014		2015		2016		TOTAL 2014-2018				
							Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant			
Region	IME						2	105 732 €	2	91 268 €	9	450 000 €	13	647 000 €			
Seine-Maritime							2	105 732 €	2	91 268 €	9	450 000 €	13	647 000 €			
	Internat IME	C	TS Le Havre	DI avec troubles associés	9	450000					9	450 000 €	9	450 000 €			
	APEI de Dieppe et transformation	C	TS Dieppe	Poly et pluri	4	197000		2	105 732 €	2	91 268 €	0	0 €	4	197 000 €		
		T			10							0	0 €	0	0 €		
Region	ITEP						0	0 €	0	0 €	20	1 085 000 €	20	1 085 000 €			
Seine-Maritime							0	0 €	0	0 €	7	383 000 €	7	383 000 €			
Eure	Internat en ITEP	E	TS Dieppe	TCC	7	383 000 €			0	0 €	7	383 000 €	7	383 000 €			
	Internat en ITEP	E	27	TCC	13	702 000 €					13	702 000 €	13	702 000 €			
Region	CMPP						1 103 513 €		360 000 €		135 000 €	0	1 598 513 €				
Seine-Maritime								420 000 €		0 €		0 €	0	420 000 €			
	PEP 76 - CMPP Kergomard	E	TS Le Havre				14/12/2010 et 3/12/2012		280 000 €				0	280 000 €			
	Extension CMPP	E	TS Rouen-Elbeuf		2000	160 000 €			160 000 €				0	160 000 €			
Eure								683 513 €	0	380 000 €	0	135 000 €	0	1 178 513 €			
	Fondation OVE	C	TP LA-Gallion TP Gisors TP Vernon	psy TSLA autiste	6700	683 513 €	18/01/2014		683 513 €				0	683 513 €			
	CMPP	C	TP Pt-Audemer TP Bemay	psy, TSLA autiste	5000	495 000 €				360 000 €		135 000 €	0	495 000 €			
Region	SESSAD						50	932 805 €	49	877 811 €	5	89 545 €	125	1 900 161 €			
Seine-Maritime							45	843 260 €	34	609 776 €	5	89 545 €	99	1 542 581 €			
	CCAS Yvetot	C	TP Yvetot	def intellec/a utisme	20	395 264 €	20/12/2010	10	216 445 €				20	216 445 €			
	Troubles de la Conduite et du Comportement	C	TS Dieppe	TCC	5	89 545 €					5	89 545 €	5	89 545 €			
	Troubles des Apprentissages et du langage	E	TS Dieppe	TSLA	14	251 596 €				14	251 596 €			14	251 596 €		
	déficience intellectuelle	C	TP Gournay TP Neufchâtel	DI	15	268 635 €		15	268 635 €				15	268 635 €		0	
	Def intellectuelle	C	TP Elbeuf-Louviers	DI	15	268 635 €		15	268 635 €				15	268 635 €			
	GEST-DIM	E	TP Bolbec-Lillebonne	DI	5	89 545 €	10/12/2013	5	89 545 €				5	89 545 €			
	TSLA et redéploiement	C	TP Rouen	TSLA	10	179 090 €				10	179 090 €			10	179 090 €		
	TSLA	E	TP Le Havre	TSLA	10	179 090 €				10	179 090 €			10	179 090 €		
Eure								5	89 545 €	15	268 035 €			26	357 580 €		
	Troubles des Apprentissages et du langage	C	27	TSLA	20	358 180 €		5	89 545 €	15	268 035 €			20	357 580 €		
Region	AUTISME						24	735 000 €					40	735 000 €			
Seine-Maritime							20	594 000 €					25	594 000 €			
	AAP AUTISME : SESSAD et diversification offre en lien ESMS territoire												0	0 €			
	Ligue Havraise/ALPEAIH offre alternative	C	TS Le Havre	Autisme	8	200 000 €		8	200 000 €				8	200 000 €			
		C				47 000 €			47 000 €				0	47 000 €			
	Autisme 76/AMER offre alternative	C	TS Rouen-Elbeuf	Autisme	12	300 000 €	13/09/2013	12	300 000 €				12	300 000 €			
						47 000 €			47 000 €				0	47 000 €			
Eure								4	141 000 €				15	141 000 €			
	APEER/APEI offre alternative	C	27	autisme	15	375000	23/12/2013	4	95 000 €				15	95 000 €			
		C	TS Evreux-Vernon	autisme		46 000 €			46 000 €				0	46 000 €			
Region	ETABLISSEMENT ou SERVICES EXPERIMENTAUX et ACCUEIL FAMILIAL						35	826 815 €	8	584 400 €	0	0 €	43	1 411 215 €			
Centre d'accueil familial spécialisé	C	Région	TCC			200 000 €			200 000 €				0	200 000 €			
Seine-Maritime							25	447 725 €	8	584 400 €	0	0 €	33	1 032 125 €			
	Service d'accompagnement	C	TS Rouen-Elbeuf	TCC	10	179 090 €		10	179 090 €				10	179 090 €			
	service d'accompagnement	C	TS Le Havre	TCC	15	268 635 €		15	268 635 €				15	268 635 €			
	BB Bulles		76	autisme	20	584 400 €			8	584 400 €			8	584 400 €			
Eure								10	179 090 €	0	0 €	0	0 €	10	179 090 €		
	Service d'accompagnement	C	TS Evreux-Vernon	TCC	10	179 090 €		10	179 090 €				10	179 090 €			
	Sous Total ENFANTS						111	3 703 865 €	59	1 913 479 €	34	1 759 545 €	204	7 376 889 €			
SEINE-MARITIME							92	2 410 717 €	44	1 285 444 €	21	922 545 €	157	4 618 706 €			
EURE							19	1 093 148 €	15	628 035 €	13	837 000 €	47	2 558 183 €			

SCHEMA NATIONAL HANDICAP RARE

Centre Normandie Lorraine (projet inter-régional) et transformation	E	Région	HR	5	350 000 €		0	0 €	0	350 000 €	0	311 668 €	0	661 668 €
	T			6	238 230 €									350 000 €
Appel à projet	C	Région	HR		311 668 €							311 668 €		311 668 €
Sous Total ENFANTS HANDICAP RARE							0	0 €	0	350 000 €	0	311 668 €	0	661 668 €
SEINE-MARITIME							0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	350 000 €
EURE							0	0 €	0	0 €	0	311 668 €	0	311 668 €
TOTAL PROGRAMMATION ENFANTS (hors plan autisme)							111	3 703 865 €	59	2 263 479 €	34	2 071 213 €	204	8 038 557 €
SEINE-MARITIME							92	2 410 717 €	44	1 285 444 €	21	922 545 €	157	4 618 706 €
EURE							19	1 093 148 €	15	628 035 €	13	1 148 668 €	47	2 869 851 €

Tableau n° 4 présentant la programmation de l'offre en faveur des adultes en situation de handicap déclinée sur la durée du PRIAC 2014-2018 (hors crédits du 3^e plan autisme)

							2014		2015		2016		Total 2014-2018		
							Installations/CP		Installations/CP		Installations/CP				
Cré/Ext	Défici- cence	territoire	Capacité totale	montant total	Autorisation	Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Total		
Region	MAS					55	3 410 186 €	43	3 155 079 €	0	0 €	98	6 565 265 €		
	MAS Accueil Saint-Aubin (interdépartementale)	E poly	TP Elbeuf-Louviers	23	2 153 727 €		0	0 €	23	2 153 727 €			23	2 153 727 €	
Seine-Maritime						40	2 490 186 €	20	1 001 352 €	0	0 €	60	3 491 538 €		
	Ligue Havraise	C psy	TS Le Havre	40	2 880 000 €	23/11/2010	20	1 440 000 €	0	0 €	0	0 €	20	1 440 000 €	
	Transformation FAM en MAS	T poly/psy	TS Rouen-Elbeuf	40	2 051 538 € et redéploiement : 948 462		20	1 050 186 €	20	1 001 352 €	0	0 €	40	2 051 538 €	
Eure						15	920 000 €	0	0 €	0	0 €	15	920 000 €		
	Le Grand lieu (Epaignes)	E psy	TS Le Havre	42	2 756 000 €	12/03/2013	15	920 000 €	0	0 €	0	0 €	15	920 000 €	
Region	FAM et MEDICALISATION FOYER DE VIE					6	146 802 €	0	0 €	20	500 000 €	26	646 802 €		
Seine-Maritime						0	0 €	0	0 €	20	500 000 €	20	500 000 €		
	FAM	C médicalisation	TP Gourmay	20	500 000 €		0	0 €	0	0 €	20	500 000 €	20	500 000 €	
Eure						6	146 802 €	0	0 €	0	0 €	6	146 802 €		
	FAM	T médicalisation	TP Vernon	7	182 412 €		6	146 802 €	0	0 €	0	0 €	6	146 802 €	
Region	ACCUEIL TEMPORAIRE					0	0 €	0	0 €	1	92 122 €	1	92 122 €		
	MAS Accueil Saint-Aubin (interdépartementale)	E Poly	TP Elbeuf-Louviers	1	60000		0	0 €	0	0 €	1	92 122 €	1	92 122 €	
Region	ACCUEIL de JOUR					0	0 €	20	326 127 €	0	0 €	20	326 127 €		
Seine-Maritime								20	326 127 €			20	326 127 €		
	Accueil de Jour Médicalisé		psy	TS Rouen-Elbeuf		Fongibilité asymétrique		0	0 €	20	326 127 €	0	0 €	20	326 127 €
Region	SAMSAH					28	448 000 €	140	2 240 000 €	20	320 000 €	188	3 008 000 €		
Seine-Maritime						28	448 000 €	120	1 920 000 €	0	0 €	148	2 368 000 €		
	SAMSAH (TS ROUEN dans les limites du dép)	C Psy, autisme et TC (6pl)	TS Rouen-Elbeuf	87	1 392 000 €		18	288 000 €	69	1 104 000 €	0	0 €	87	1 392 000 €	
	SAMSAH (TS le Havre dans la limite du dpt)	C Psy autisme et TC (4pl)	TS Le Havre	34	544 000 €		10	160 000 €	24	384 000 €	0	0 €	34	544 000 €	
	SAMSAH	C Psy autisme et TC (2pl)	TS Dieppe	27	432 000 €		0	0 €	27	432 000 €	0	0 €	27	432 000 €	
Eure						0	0 €	20	320 000 €	20	320 000 €	40	640 000 €		
	SAMSAH	C psy autisme et TC		27	40	640 000 €		0	0 €	20	320 000 €	20	640 000 €		
Region	ETABLISSEMENT ET SERVICE EXPERIMENTAUX					0	118 400 €	0	0 €	0	0 €	0	118 400 €		
	Plateforme régionale d'insertion professionnelle											0	0 €		
	Centre ressources handicap et professions	E	Région		183 226 €	24/01/2013	0	28 400 €					0	28 400 €	
Seine-Maritime						0	90 000 €	0	0 €	0	0 €	0	90 000 €		
	TEAM	C	TS Rouen-Elbeuf		90 000 €		0	90 000 €					0	90 000 €	
Eure						0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €		
	Total adultes					89	4 123 388 €	222	5 721 206 €	41	912 122 €	404	10 756 716 €		
SEINE-MARITIME						68	3 028 186 €	159	3 247 479 €	20	500 000 €	247	6 775 665 €		
EURE						21	1 066 802 €	20	320 000 €	20	320 000 €	61	1 706 802 €		

Liste des annexes :

- Annexe n°1 : Bilan des installations d'ESMS pour les personnes âgées en 2012 et 2013
- Annexe n°2 : Bilan des installations d'ESMS pour en enfants en situation de handicap en 2012 et 2013
- Annexe n°3 : Bilan des installations d'ESMS pour adultes en situation de handicap 2012 et 2013
- Annexe n°4 : Projection de l'offre en faveur des personnes âgées sur les territoires – Hébergement complet en EHPAD (places et taux d'équipement)
- Annexe n°5 : Projection de l'offre en faveur des personnes âgées sur les territoires – Hébergement temporaire, accueil de jour, SSIAD (places et taux d'équipement)
- Annexe n°6 : Projection de l'offre en faveur des enfants en situation de handicap sur les territoires – SESSAD (places et taux d'équipement)
- Annexe n°7 - Projection de l'offre en faveur des enfants en situation de handicap sur les territoires - ITEP (places et taux d'équipement)
- Annexe N°8 : Projection de l'offre en faveur des adultes en situation de handicap sur les territoires – MAS et FAM (places et taux d'équipement)
- Annexe N°9 : Projection de l'offre en faveur des adultes en situation de handicap sur les territoires – SAMSAH (places et taux d'équipement)

Annexe n° 1 : Bilan des installations d'ESMS pour les personnes âgées en 2012 et 2013

							2012		2013		Total 2012-2013		
							Installation/CP		Installation/CP		places	montant	
	C/E	Territoire	Pl.	montant	Autorisation	places	montant	Places	montant				
Region	EHPAD							329	3 317 220 €	110	1 065 600 €	439	4 382 820 €
Seine-Maritime								244	2 501 220 €	96	931 200 €	340	3 432 420 €
EHPAD Marommé	E	TP Rouen	12	120 420 €	28/09/2007	12	120 420 €				12	120 420 €	
EHPAD Arques La Bataille	C	TP Dieppe	80	768 000 €	22/01/2007	80	768 000 €				80	768 000 €	
EHPAD Lamauve	E	TP Rouen	53	662 400 €	21/12/2009	53	662 400 €				53	662 400 €	
EHPAD Bois de Bléville	E	TP Le Havre	14	134 400 €	30/04/2009	14	134 400 €				14	134 400 €	
EHPAD Canteleu	C	TP Rouen	85	816 000 €	30/04/2009	85	816 000 €				85	816 000 €	
EHPAD Les jardins de Gourmay	E	TP Gourmay	13	134 400 €	14/06/2010			13	134 400 €	13	134 400 €		
EHPAD Montivilliers	E	TP Le Havre	27	259 200 €	01/03/2010			27	259 200 €	27	259 200 €		
EHPAD La Feuillie	E	TP Gourmay	13	124 800 €	27/07/2009			13	124 800 €	13	124 800 €		
EHPAD Duclair Archipel	E	TP Rouen	36	345 600 €	01/09/2009			0	0 €	0	0 €		
EHPAD O Village	E	TP Dieppe	43	412 800 €	30/04/2009			43	412 800 €	43	412 800 €		
Eure								85	816 000 €	14	134 400 €	99	950 400 €
EHPAD La Providence	C	TP Evreux	85	816 000 €	27/06/2007	85	816 000 €				85	816 000 €	
EHPAD Les Feuillans	E	TP Evreux	29	278 400 €	18/04/2009			7	67 200 €	7	67 200 €		
EHPAD La Providence	C	TP Evreux	7	67 200 €	07/03/2013			7	67 200 €	7	67 200 €		
Region	HEBERGEMENT TEMPORAIRE							26	293 928 €	6	67 600 €	32	361 528 €
Seine-Maritime								20	225 246 €	6	67 600 €	26	292 846 €
EHPAD Arques La Bataille	C	TP Dieppe	3	30 647,00 €	22/01/2007	3	30 647 €				3	30 647 €	
EHPAD Canteleu	C	TP Rouen	2	22 894 €	30/04/2009	2	22 894 €				2	22 894 €	
EHPAD Marommé	C	TP Rouen	4	45 788 €	28/09/2007	4	45 788 €				4	45 788 €	
EHPAD Lamauve	E	TP Rouen	1	11 447 €	21/12/2009	1	11 447 €				1	11 447 €	
EHPAD Bois de Bléville - extension	E	TP Le Havre	6	68 682 €	30/04/2009	6	68 682 €				6	68 682 €	
EHPAD Hodeng-au-Bosc	E	TP Eu	4	45 788 €	09/10/2008	4	45 788 €				4	45 788 €	
HT-EHPAD Les Jardins De Gourmay	E	TP Gourmay	1	11 447,00 €	02/09/2013			1	11 447 €	1	11 447 €		
EHPAD Montivilliers	E	TP Le Havre	2	22 894,00 €	01/03/2010			2	22 894 €	2	22 894 €		
HT - EHPAD Ermement	C	TP Rouen	2	21 812,00 €	10/09/2013			2	21 812 €	2	21 812 €		
HT - EHPAD Grand-Couronne Solia	E	TP Rouen	1	11 447,00 €	21/11/2013			1	11 447 €	1	11 447 €		
Eure								6	68 682 €	0	0 €	6	68 682 €
EHPAD Pt de l'Arche	E	TP Elbeuf-Louviers	6	68 682 €	03/02/2012	6	68 682 €				6	68 682 €	
Region	ACCUEIL DE JOUR							42	458 052 €	44	479 864 €	86	937 916 €
Seine-Maritime								42	458 052 €	32	348 992 €	74	807 044 €
EHPAD Marommé	C	TP Rouen	6	65 436 €	28/09/2007	6	65 436 €				6	65 436 €	
EHPAD Lamauve	C	TP Rouen	6	65 436 €	21/12/2009	6	65 436 €				6	65 436 €	
EHPAD Hodeng-au-Bosc	C	TP Eu	6	65 436 €	09/10/2008	6	65 436 €				6	65 436 €	
EHPAD Canteleu	C	TP Rouen	6	65 436 €	30/04/2009			6	65 436 €	6	65 436 €		
EHPAD O Village	C	TP Dieppe	6	65 436 €	30/04/2009			6	65 436 €	6	65 436 €		
EHPAD Barentin	C	TP Rouen	8	87 248 €	07/12/2012	8	87 248 €	0		8	87 248 €		
EHPAD Forges les eaux	C	TP Gourmay	6	65 436 €	23/12/2013			6	65 436 €	6	65 436 €		
EHPAD Criquetot	C	TP Le Havre	10	109 060 €	24/05/2012	10	109 060 €			10	109 060 €		
EHPAD Caudebec	C	TP Yvetot	14	152 684 €	11/12/2012	6	65 436 €			6	65 436 €		
EHPAD HL Yvetot	C	TP Yvetot	8	87 248 €	17/03/2014			8	87 248 €	8	87 248 €		
EHPAD CH Neufchâtel	C	TP Neufchâtel	6	65 436 €	24/06/2013			6	65 436 €	6	65 436 €		
Eure								0	0 €	12	130 872 €	12	130 872 €
	EHPAD Pt-Audemer	c	TP Pt-Audemer	12	130 872 €	11/01/2010				12	130 872 €	12	130 872 €

Bilan des installations d'ESMS pour les personnes âgées en 2012 et 2013 (suite)

Region	PROJET INNOVANT et OFFRE ALTERNATIVE DE REPIT	2012		2013		Total 2012-2013						
		Installation/CP		Installation/CP		Places	montant					
		places	montant	Places	montant							
C/E	Territoire	Pl.	montant	Autorisation								
Seine-Maritime	Offre alternative de répit Maromme Ehpad	c	TS Rouen-Elbeuf	120 000 €	24/10/2013		120 000 €	120 000 €				
	Projet innovant démunis EHPAD Bois de Bléville	c	TS Le Havre	45 000 €	24/10/2013		45 000 €	45 000 €				
Region	PASA					144	656 208 €	74	337 218 €	218	993 426 €	
Seine-Maritime						76	346 332 €	74	337 218 €	150	683 550 €	
	PASA - EHPAD CHI Fecamp	c	TP Fécamp	14	63 798 €	06/10/2011	14	63 798 €			14	63 798 €
	PASA - EHPAD Maromme	c	TP Rouen	12	54 684 €	03/08/2012	12	54 684 €			12	54 684 €
	PASA - Notre Dame de Bondeville	c	TP Rouen	12	54 684 €	02/03/2012	12	54 684 €			12	54 684 €
	PASA - EHPAD St-Crespin	c	TP Dieppe	12	54 684 €	18/06/2012	12	54 684 €			12	54 684 €
	PASA - EHPAD Bonsecours	c	TP Rouen	14	63 798 €	12/04/2012	14	63 798 €			14	63 798 €
	PASA - EHPAD Blangy-sur-bresle	c	TP Eu	12	54 684 €	23/09/2011			12	54 684 €	12	54 684 €
	PASA - EHPAD CH Dieppe	c	TP Dieppe	14	63 798 €	06/10/2011			14	63 798 €	14	63 798 €
	PASA - EHPAD HL Yvetot	c	TP Yvetot	12	54 684 €	11/12/2012	12	54 684 €			12	54 684 €
	PASA - EHPAD Les sapins	c	TP Rouen	12	54 684 €	10/07/2012			12	54 684 €	12	54 684 €
	PASA - EHPAD Sassetot	c	TP Fécamp	12	54 684 €	labelisé			12	54 684 €	12	54 684 €
	PASA - EHPAD St Etienne du Rouvray	c	TP Rouen	12	54 684 €	21/02/2013			12	54 684 €	12	54 684 €
	PASA - EHPAD Déville les Rouen	c	TP Rouen	12	54 684 €	labelisé			12	54 684 €	12	54 684 €
Eure						68	309 876 €	0	0 €	68	309 876 €	
	PASA - EHPAD Villa Saint-Michel Charlevval	c	TP Rouen	14	63 798 €	20/04/2011	14	63 798 €			14	63 798 €
	PASA - EHPAD Ivry la Bataille	c	TP Evreux	12	54 684 €	14/11/2012	12	54 684 €			12	54 684 €
	PASA - EHPAD HL Bourg-Achard	c	TP Evreux	14	63 798 €	09/05/2012	14	63 798 €			14	63 798 €
	PASA - EHPAD CH Le Neubourg	c	TP Evreux	14	63 798 €	13/04/2012	14	63 798 €			14	63 798 €
	PASA - EHPAD CHI Louviers	c	TP Elbeuf-Louviers	14	63 798 €	17/07/2012	14	63 798 €			14	63 798 €
Region	UHR					41	631 023 €	0	0 €	41	631 023 €	
Seine-Maritime						27	401 423 €	0	0 €	27	401 423 €	
	UHR - EPD Grugny	c	TP Rouen	13	213 200 €	labelisé	13	213 200 €			13	213 200 €
	UHR - CH Fécamp	c	TP Fécamp	14	188 223 €	labelisé	14	188 223 €			14	188 223 €
Eure						14	229 600 €	0	0 €	14	229 600 €	
	UHR - CH Gisors	c	TP Gisors	14	229 600 €	labelisé	14	229 600 €			14	229 600 €
Region	ESA					40	600 000 €	0	0 €	40	600 000 €	
Seine-Maritime						30	450 000 €	0	0 €			
	SSIAD CH Neufchâtel	c	TP Neufchâtel	10	150 000 €	19/12/2011	10	150 000 €			10	150 000 €
	SSIAD Rouen Lajosa	c	TP Rouen	10	150 000 €	01/02/2012	10	150 000 €			10	150 000 €
	SSIAD - CH Barentin	c	TP Rouen	10	150 000 €	19/12/2011	10	150 000 €			10	150 000 €
Eure						10	150 000 €	0	0 €	10	150 000 €	
	CHI Elbeuf Louviers	c	TP Elbeuf-Louviers	10	150 000 €	19/12/2011	10	150 000 €			10	150 000 €
						651	6 304 431 €	429	4 455 282 €	1080	10 759 713 €	

Annexe n° 2 : Bilan des installations d'ESMS pour les enfants en situation de handicap en 2012 et 2013

		Territoire	Défi- cence	Capacité totale	Autorisation	2012		2013		Total 2012-2013	
						Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant
Region	CAMSP					30	447 200 €	10	183 600 €	40	630 800 €
Seine-Maritime						30	447 200 €	10	183 600 €	40	630 800 €
	EPAEMSL	TS Le Havre	surdité	20	29/12/2010	10	187 200 €	10	183 600 €	20	370 800 €
	CAMSP CHU	Région		20	28/12/2012	20	260 000 €	0	0 €	20	260 000 €
Region	CMPP								260 000 €		260 000 €
Seine-Maritime									260 000 €		680 000 €
	PEP 76 - CMPP Kergomard	TS Le Havre			14/12/2010 et 3/12/2012				260 000 €		520 000 €
Region	SESSAD							21	384 364 €	21	384 364 €
Seine-Maritime								15	268 364 €	15	268 364 €
	CCAS Yvetot	TP Yvetot	def intellec/a utisme	20	20/12/2010			10	178 819 €	10	178 819 €
	Les montées	TP Rouen	def intellec	5	15/02/2013			5	89 545 €	5	89 545 €
Eure								6	116 000 €	6	116 000 €
	ITEP Barneville + redéploiement	TS Evreux- Vemon	TCC	6	15/03/2010			6	116 000 €	6	116 000 €
				4							
Region	AUTISME							16	440 000 €	16	440 000 €
Seine-Maritime								5	160 000 €	5	160 000 €
	SESSAD APEI Offre de répit APEI	TS Dieppe	Autisme	5	03/07/2013			5	125 000 €	5	125 000 €
			Autisme						35 000 €		35 000 €
Eure								11	280 000 €	11	280 000 €
	SESSAD - Ass Marie Hélène - et redéploiement	27	Autisme	7	29/11/2013			7	175 000 €	7	175 000 €
				4							
	SESSAD APEI et APEER	27	autisme	8	23/12/2013			4	105 000 €	4	105 000 €
TOTAL ENFANTS						30	447 200 €	47	1 267 964 €	77	1 715 164 €
SEINE-MARITIME						30	447 200 €	30	871 964 €	60	1 739 164 €
EURE								17	396 000 €	17	396 000 €

Annexe n° 3 : Bilan des installations d'ESMS pour les adultes en situation de handicap en 2012 et 2013

	Défi- cence	territoire	Capacité totale	Autorisation	2012		2013		TOTAL 2012-2013		
					Pl.	Montant	Pl.	Montant	Pl.	Montant	
Region	MAS				30	2 100 471 €			30	2 100 471 €	
Seine-Maritime					30	2 100 471 €			30	2 100 471 €	
	MAS ARRED	poly	TS Rouen-Elbeuf	30	04/07/2008	30	2 100 471 €		30	2 100 471 €	
Region	MAS				69	4 789 824 €	4	225 768 €	73	5 015 592 €	
Seine-Maritime					60	4 200 000 €	4	225 768 €	64	4 425 768 €	
	ADEF	psy	TS Rouen-Elbeuf	40	04/07/20008	40	2 760 000 €		40	2 760 000 €	
	Ligue Havraise	psy	TS Le Havre	40	23/11/2010	20	1 440 000 €		20	1 440 000 €	
	EPD Grugny	TC	TS Rouen-Elbeuf	4	23/11/2010			4	225 768 €	4	225 768 €
Eure					9	589 824 €			9	589 824 €	
	CHS Navarre	psy	TS Evreux-Vernon	25	29/12/2009	9	589 824 €		9	589 824 €	
Region	FAM et MEDICALISATION FOYER DE VIE				20	462 984 €	43	1 104 775 €	63	1 567 759 €	
Seine-Maritime					4	82 339 €	42	1 069 165 €	46	1 151 504 €	
	St-Valery	PHV	TS Dieppe	10	02/05/2012	4	82 339 €	6	169 165 €	10	251 504 €
	IMS Bolbec	médicalisation	TP Bolbec-Lillebonne	26	11/03/2013			26	650 000 €	26	650 000 €
	FAM Les Lauriers - AMER	PHV	TP Neufchâtel	10	10/05/2013			10	250 000 €	10	250 000 €
Eure					16	380 645 €	1	35 610 €	17	416 255 €	
	Jules Ledein (Annie Solange) - TP Evreux	PHV		16	29/04/2009	16	380 645 €			16	380 645 €
	FAM APEER Tilly	médicalisation	TP Vernon	7	17/06/2013			1	35 610 €	1	35 610 €
Region	ACCUEIL TEMPORAIRE				35	1 983 167 €	5	329 818 €	40	2 312 985 €	
Seine-Maritime					35	1 983 167 €	5	329 818 €	40	2 312 985 €	
	ARRED	poly		22	04/07/2008	22	1 371 531 €		22	1 371 531 €	
	ADEF	psy		3	08/10/2009	3	168 000 €		3	168 000 €	
	MAS Ligue Havraise	psy	TS Le Havre	12	23/11/2010	8	360 000 €	4	288 000 €	12	648 000 €
	MAS Grugny	TC	TS Rouen-Elbeuf	3	23/11/2010	2	83 636 €	1	41 818 €	3	125 454 €
Region	ETABLISSEMENT ET SERVICE EXPERIMENTAUX							154 826 €		154 826 €	
	Plateforme régionale d'insertion professionnelle										
	Centre ressources handicap et professions		Région		24/01/2013			154 826 €	0	154 826 €	
	Total adultes				154	9 336 446 €	52	1 815 187 €	206	11 151 633 €	

Annexe n° 4: Projection de l'offre en faveur des personnes âgées sur les territoires – Hébergement complet en EHPAD (places et taux d'équipement)

Population cible 75 ans et + (RP 2007)	Nb de places d'hébergement complet EHPAD			Taux d'équipement	
	2011*	Création PRIAC	Projection échéance SROMS	2011*	projection échéance SROMS
Région					
HN	143346	15288	+ 39	15 327	106,65
Départements					
76	101326	10543	+ 39	10582	104,05
27	42020	4745		4745	112,92
Territoires de santé					
Rouen-Elbeuf	62682	6987	+ 10	6997	111,47
Dieppe	15149	1346	+ 28	1374	88,85
le Havre	36063	3395	+ 1	3396	94,14
Evreux-Vernon	29452	3560		3560	120,87
Territoires de proximité					
Elbeuf-Louviers	10652	1254	+ 10	1264	117,72
Gournay	2781	450		463	161,81
Rouen	42148	4306		4306	102,16
Yvetot	4066	535		535	131,58
Neufchâtel	4066	462		462	113,63
Dieppe	10818	939		953	86,80
Eu	3300	387	+ 28	401	117,27
Bolbec-Lillebonne	5727	593		593	103,54
Fécamp	5405	638		638	118,04
le Havre	20826	1872	+ 1	1873	89,89
Pont Audemer	4105	292		292	71,13
Berney	5862	811		811	138,35
Evreux	10380	1193		1193	114,93
Gisors	2175	177		177	81,38
les Andelys-Gaillon	2398	395		395	164,72
Vernon	4543	375		375	82,54

* Diagnostic SROMS

Annexe n°5 : Projection de l'offre en faveur des personnes âgées sur les territoires – Hébergement temporaire, accueil de jour, SSIAD (places et taux d'équipement)

Population cible 75 ans et + (RP 2007)	Hébergement temporaire			Places autorisées			Accueil de jour			SSIAD , dont SSIAD urgence et SPASAD						
	Places autorisées		Taux d'équipement	Places autorisées		Taux d'équipement	Places autorisées		Taux d'équipement	Places autorisées		Taux d'équipement				
	2011*	Création PRIAC	Projection échéance SROMS	2011*	Création PRIAC	Projection échéance SROMS	2011*	Création PRIAC	Projection échéance SROMS	2011*	Création PRIAC	Projection échéance SROMS				
HN	143346	226	+ 28	254	1,58	1,77	470	+ 60	530	3,28	3,70	2986	+ 195	3181	20,83	22,19
76	101326	157	+ 18	175	1,55	1,73	277	+ 60	337	2,72	3,33	2130	+ 147	2277	21,02	22,47
27	42020	69	+ 10	79	1,64	1,86	193		193	4,59	4,59	856	+ 48	904	20,37	21,51
Rouen-Elbeuf	62682	75	+ 14	89	1,20	1,42	185	+ 34	219	2,95	3,49	1237	+ 117	1354	19,73	21,60
Dieppe	15149	31	+ 2	33	2,05	2,18	40	+ 6	46	2,64	3,04	380		360	25,08	25,08
Le Havre	36063	70	+ 2	72	1,94	2,00	88	+ 20	108	2,44	2,99	755	+ 43	798	20,94	22,13
Evreux-Vernon	29452	50	+ 10	60	1,70	2,04	157		157	5,33	5,33	614	+ 35	649	20,65	22,04
Elbeuf-Louviers	10652	11	+ 9	20	1,03	1,88	36		36	3,38	3,38	190	+ 33	223	17,84	20,94
Gournay	2781	3	+ 1	4	1,08	1,44	6	+ 6	12	2,16	4,31	82		82	29,49	29,49
Rouen	42148	53	+ 4	57	1,26	1,35	135	+ 8	143	3,2	3,39	795	+ 84	879	18,86	20,86
Yvetot	4066	3		3	0,74	0,74	2	+ 14	16	0,49	3,94	97		97	23,86	23,86
Neufchâtel	4066	5		5	1,23	1,23	6	+ 6	12	1,48	2,95	102		102	25,09	25,09
Dieppe	10818	22	+ 2	24	2,03	2,22	24	+ 6	30	2,22	2,77	279		279	25,79	25,79
Eu	3300	9		9	2,73	2,73	16		16	4,85	4,85	72		72	21,82	21,82
Bolbec-Lillebonne	5727	7		7	1,22	1,22	12		12	2,1	2,10	147		147	25,67	25,67
Fécamp	5405	+ 2	2	0,00	0,37	22	4,07		22	4,07	4,07	128	+ 3	131	23,68	24,24
Le Havre	20626	52		52	2,50	2,50	42	+ 20	62	2,02	2,98	409	+ 27	436	19,64	20,94
Pont-Audemer	4105	11		11	2,68	2,68	12		12	2,92	2,92	71	+ 13	84	17,30	20,46
Bemay	5882	20		20	3,41	3,41	24		24	4,09	4,09	109		109	18,59	18,59
Évreux	10380	14		14	1,35	1,35	51		51	4,91	4,91	196	+ 35	231	18,88	22,25
Gisors	2175		+ 10	2	0,00	0,00	12		12	5,52	5,52	73		73	33,56	33,56
Les Andelys-Gaillon	2388	2		2	0,83	0,83	12		12	5	5,00	40		40	16,66	16,66
Vernon	4084	9		9	2,20	2,20	24		24	5,86	5,86	123		123	30,04	30,04
Vernon	4543	5		5	1,10	1,10	34		34	7,48	7,48	72		72	15,85	15,85

Annexe n° 6: Projection de l'offre en faveur des enfants en situation de handicap sur les territoires – SESSAD (places et taux d'équipement)

Population cible 0-19 ans (RP 2007)	Déficience intellectuelle et retard mental				Autisme				Troubles du caractère et du comportement				Troubles du langage								
	Places autorisées		Taux d'équipement*		Places autorisées		Taux d'équipement*		Places autorisées		Taux d'équipement*		Places autorisées		Taux d'équipement*						
	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS	Création PRIAC 2011*	Projection à l'échéance du SROMS					
Région																					
HN	474288	602	+41	843	1.27	1.36	12	+65	80	0.03	0.17	151	+50	201	0.32	0.42	95	+44	139	0.20	0.29
Département																					
76	320226	340	+41	351	1.06	1.19	4	+49	53	0.01	0.17	111	+30	141	0.35	0.44	80	+24	104	0.25	0.32
27	154062	282		282	1.70	1.70	8	+23	31	0.05	0.20	40	+20	60	0.26	0.39	15	+20	35	0.10	0.23
Territoires de santé																					
Rouen-Eure	200054	195	+35	230	0.94	1.11	4	+22	26	0.02	0.12	88	+20	108	0.42	0.52	30	+10	40	0.14	0.19
Dieppe	42078	47	+1	48	1.12	1.14		+8	8	0.00	0.19	3	+6	8	0.07	0.19	0	+14	14	0.00	0.33
Le Havre	119216	142	+5	153	1.24	1.28		+15	15	0.00	0.13	20	+15	35	0.17	0.29	50		50	0.42	0.42
Eure-Varaville	104940	212		212	2.02		8	+19	27	0.08	0.26	40	+10	50	0.38	0.48	15	+20	35	0.14	0.33

NB : Autisme : prend en compte la création 4 places par transformation de l'offre dans l'Eure

^{Annexe n°7} : Projection de l'offre en faveur des enfants en situation de handicap sur les territoires – ITTEP (places et taux d'équipement)

Population cible 0-19 ans (RP 2007)	nombre de places - Internat		Taux d'équipement		nombre de places - Semi-Internat		Taux d'équipement		part de l'internat par rapport à l'offre totale en établissement (en %)	part de l'internat à l'échéance du SROMS
	2011*	création PRIAC	Projection échéance SROMS	2011*	Projection échéance SROMS	2011*	Total places ITEP échéance du SROMS	2011*		
HN	474288	384	20	404	0,81	0,85	101	485	506	1,02
Départements										
76	320226	254	7	261	0,79	0,82	81	335	342	1,05
27	154082	130	13	143	0,94	0,93	20	150	163	0,97
Territoires de santé										
Rouen-Ebiléuf	208054	220		220	1,06	1,06	31	251	251	1,21
Dieppe	42078		7	7	0,00	0,17	0	0	7	0,00
le Havre	118216	70		70	0,59	0,59	60	120	120	1,01
Evreux-Vernon	104940	64	13	107	0,80	1,02	20	114	127	1,09

Annexe n°8 : Projection de l'offre en faveur des adultes en situation de handicap sur les territoires – MAS

	MAS					
	places autorisées		Projection - échéance SROMS		Taux d'équipement	
Population cible 20-59 ans (RP 2007)	2011*	création PRIAC	2011*	2011*	Projection à l'échéance du SROMS	
Région	HN	971 474	576	+ 83	659	0,59
Départemen						0,68
76	666 336	266	+ 73	339	0,40	0,51
27	305 138	310	+ 10	320	1,02	1,05
Territoires						
Rouen-Elbeuf	436724	129	+ 73	202	0,30	0,46
Dieppe	87573				0,00	0,00
le Havre	239107	203		203	0,85	0,85
Evreux-Vernon	208070	244	10	254	1	1,22
Territoires						
Elbeuf-Louviers	87479	25	+ 23	48	0,29	0,55
Gournay	13201				0,00	0,00
Rouen	291473	104	+ 50	154	0,36	0,53
Yvetot	28919				0,43	0,00
Neufchâtel	21249				0,00	0,00
Dieppe	63150				0,50	0,00
Eu	18826				0,57	0,00
Bolbec-Lillebonne	43199					0,00
Fécamp	33256					0,00
le Havre	137284	137		137	0,71	1,00
Pont-Audemer	25368	66		66		2,60
Bernay	30858					0,00
Evreux	82962	179	+ 10	189	0,85	2,28
Gisors	15322	25		25		1,63
les Andelys-Gaillon	20465					0,00
Verneuil	23368	40		40	0,92	0,00
Vernon	35095					0,00

* : Diagnostic SROMS

NB : + 23 places de MAS à
vocation interdépartementale

NB : places déjà autorisées et financées au PRIAC 2012-2016
+ 24 places de MAS dans l'Eure

Annexe n° 9 : Projection de l'offre en faveur des adultes en situation de handicap sur les territoires – SAMSAH (places et taux d'équipement)

	SAMSAH				Taux d'équipement Projection - échéance SROMS	
	Places autorisées		création PRIAC	Projection - échéance SROMS		
	2011*	2011*				
	Région					
HN	971 474	129		188	317	
					0,13	
					0,33	
	Départements					
76	666 336	79		148	227	
27	305 138	50		40	90	
					0,12	
					0,34	
					0,16	
					0,29	
	Territoires de santé					
Rouen- Elbeuf	436724	49		87	136	
Dieppe	87573			27	27	
Le Havre *	239107	45		34	79	
Dpt de l'Eure	305 138	50		40	90	
					0,11	
					0,31	
					0	
					0,31	
					0,33	
					0,19	
					0,29	



ARS de Haute-Normandie

31, rue Malouet
BP 2061
76040 Rouen Cedex
téléphone : 02.32.18.32.18
courriel : ars-hnормандie-communication@ars.sante.fr

www.ars.haute-normandie.sante.fr